

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2693

23 novembre 2007

SOMMAIRE

Areos S.A.	129218	Naturmaart S.à r.l.	129254
B.C.F. S.à r.l.	129256	Novapharm One S.A.	129260
Biosfar S.A.	129261	Novapharm S.A.	129260
Capital Venture Finance S.A.	129257	Novapharm Three S.A.	129260
Caribe Holding S.A.	129258	Novapharm Two S.A.	129261
Charterhouse Inuit (LuxCo 1) S.A.	129218	Opus Investment S.à r.l.	129264
Coiffure Casting S.à r.l.	129258	Patricia International S.A.	129254
Compagnie Luxembourgeoise d'Investis- sment et de Participation	129253	Pharmadon S.A.	129260
COSTAL International S.A.	129262	Pluspetrol Capital S.à r.l.	129261
DHC Luxembourg V S.à r.l.	129264	Pluspetrol Capital S.à r.l.	129262
Elkin Holding S.A.	129263	ProLogis France III Sàrl	129259
Excelsia 9 Lux S.à r.l.	129264	ProLogis Germany XIX S.à r.l.	129254
FFH Financial Holding S.A.	129257	ProLogis ITALY XXII S.à r.l.	129259
FFTW Funds Selection II	129259	ProLogis ITALY XXI S.à r.l.	129260
Fintad International S.à r.l.	129253	Shintaka S.A.	129258
General Capital S.A.	129261	Sirej A.G.	129255
Geslo Investments S.A.	129259	Sorti S.A.	129255
Haig Luxembourg Holdco S.à r.l.	129257	Stargate S.A.	129256
HEDF Isola S.C.S.	129257	StarPlus Sicav	129254
Henderson Asia-Pacific Indirect Property Fund Management S.à r.l.	129253	Tadfin Participations S. à r.l.	129253
LBREP III Dame LP S.à r.l.	129256	Translogistics S. A.	129255
Marul Holding S.A.	129263	UBS (Lux) Money Market Sicav	129263
MJ Estate S.à r.l.	129264	Venezuela Investment Company S.A. ...	129258
M.R.I. Investments S.A.	129262	World Holding Company S.A.	129256

Areos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 111.548.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007129562/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06718. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070149605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Charterhouse Inuit (LuxCo 1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 125.799.

In the year two thousand and seven, on the eleventh of May.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of CHARTERHOUSE INUIT (LuxCo 1) S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), with its registered office at 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.799 (the Company). The Company has been incorporated on 15 March 2007 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mr Alain Farana, lawyer, professionally residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Ms Laetitia Vauchez, lawyer, professionally residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Mr Bertrand Gérardin, lawyer, professionally residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders of the Company represented at the Meeting, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall also remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record:

I. that it appears from the attendance list that all of the 45,000 (forty-five thousand) common shares, having a par value of EUR 1.- (one Euro) each, representing the entire subscribed share capital of the Company are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda hereinafter reproduced, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda. The attendance list, signed by all the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of ten classes of shares of the Company (to be denominated the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares) and conversion of the 45,000 (forty-five thousand) existing ordinary shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, into 45,000 (forty-five thousand) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, it being understood that the new Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares will be issued and subscribed as per items 4. and 5. below;

3. Waiver of any preferential subscription rights by the existing shareholders;

4. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 24,771,985.- (twenty-four million seven hundred and seventy one thousand nine hundred and eighty-five Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 45,000.- (forty-five thousand Euro) represented by 45,000 (forty-five thousand) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- each to EUR 24,816,985.- (twenty-four million eight hundred and sixteen thousand nine hundred and eighty-five Euro) represented by 24,816,985 (twenty four million eight hundred and sixteen thousand nine hundred and eighty five) shares of the Company divided into 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred

and eighty-four) Class A Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class B Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class C Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class D Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class E Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class F Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class G Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class H Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class I Shares and 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, by way of the issue of 24,771,985 (twenty-four million seven hundred and seventy-one thousand nine hundred and eighty-five) new shares of the Company divided into 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class A Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class B Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class C Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class D Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class E Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class F Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class G Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class H Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class I Shares and 772,513 (seven hundred and twenty-seven thousand five hundred and thirteen) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each;

5. Subscriptions to and payments of the share capital increase specified under item 4. above;

6. Creation of an authorised share capital of the Company in a maximum amount of up to EUR 1,883,015.- (one million eight hundred and eighty-three thousand and fifteen Euro) and instructions to the Board of Directors in relation to the increase of the subscribed share capital; acknowledgement and approval of the report by the Board of Directors pursuant to article 32-3(5) of the Companies Act, approval of the issue of shares within the authorised share capital of the Company whilst limiting or suppressing preferential subscription rights of the existing shareholders of the Company;

7. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any director of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to individually under their sole signature proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubts the signature of said register) of (i) the creation of classes of shares specified under item 2. above and (ii) the increase of the share capital of the Company specified under item 4. above, and to see to any formalities in connection therewith, if any;

8. Amendment and restatement of the articles of association of the Company in their entirety, substantially in the form of the draft of the amended and restated articles of association of the Company sent to each of the shareholders;

9. Acknowledgement of the resignation of HALSEY S.à r.l. and CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED as directors of the Company with effect as of 17 May 2007 and discharge of such resigning directors for the performance of their duties until the date hereof;

10. Appointment of Stuart Simpson, Christian Fehling, Arthur Mornington, Marc Strobel, Walter Schmidt and Christian Leu as directors of the Company; and

11. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders being represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been provided to them (together with all relevant information) in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create ten classes of shares of the Company (to be denominated the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares) and to convert the 45,000 (forty-five thousand) existing ordinary shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, into 45,000 (forty-five thousand) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, it being understood that the new Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares will be issued and subscribed under the fourth and fifth resolutions below.

Third resolution

The Meeting acknowledges that the existing shareholders have waived their preferential subscription right in respect of the present increase of the share capital.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 24,771,985.- (twenty-four million seven hundred and seventy-one thousand nine hundred and eighty-five Euro) in order to bring the share capital

from its present amount of EUR 45,000.- (forty-five thousand Euro) represented by 45,000 (forty-five thousand) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- each to EUR 24,816,985.- (twenty four million eight hundred and sixteen thousand nine hundred and eighty five Euro) represented by 24,816,985 (twenty-four million eight hundred and sixteen thousand nine hundred and eighty-five) shares of the Company divided into:

- (a) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class A Shares;
- (b) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class B Shares;
- (c) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class C Shares;
- (d) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class D Shares;
- (e) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class E Shares;
- (f) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class F Shares;
- (g) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class G Shares;
- (h) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class H Shares;
- (i) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class I Shares; and
- (j) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class J Shares,

having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, by way of the issue of 24,771,985 (twenty-four million seven hundred and seventy-one thousand nine hundred and eighty-five) new shares of the Company divided into 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty four) Class A Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class B Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class C Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class D Shares, 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class E Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class F Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class G Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class H Shares, 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class I Shares and 727,513 (seven hundred and twenty-seven thousand five hundred and thirteen) Class J Shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, and the Meeting hereby issues such new shares.

Fifth resolution

The Meeting resolves to record the subscriptions as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Name of Shareholder	Subscription	Amount EUR
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED on behalf of CCP VIII LP No. 1.1	684,322 A Shares; 684,322 B Shares; 684,322 C Shares; 684,322 D Shares; 684,322 E Shares; 126,142 F Shares; 126,142 G Shares; 126,142 H Shares; 126,142 I Shares; and 115,482 J Shares.	4,041,660.-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED on behalf of CCP VIII LP No. 1.2	700,412 A Shares; 700,412 B Shares; 700,412 C Shares; 700,412 D Shares; 700,412 E Shares; 129,108 F Shares; 129,108 G Shares; 129,108 H Shares; 129,108 I Shares; and 118,198 J Shares.	4,136,690.-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED on behalf of CCP VIII LP No. 2.1	419,746 A Shares; 419,746 B Shares;	2,479,057.-

	419,746 C Shares;	
	419,746 D Shares;	
	419,746 E Shares;	
	77,373 F Shares;	
	77,373 G Shares;	
	77,373 H Shares;	
	77,373 I Shares; and	
	70,835 J Shares.	
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED on behalf of CCP VIII LP No. 2.2	1,055,801 A Shares;	6,235,649.-
	1,055,801 B Shares;	
	1,055,801 C Shares;	
	1,055,801 D Shares;	
	1,055,801 E Shares;	
	194,618 F Shares;	
	194,618 G Shares;	
	194,618 H Shares;	
	194,618 I Shares; and	
	178,172 J Shares.	
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED on behalf of CCP CO-INVESTMENT LP	28,603 A Shares;	168,929.-
	28,603 B Shares;	
	28,603 C Shares;	
	28,603 D Shares;	
	28,603 E Shares;	
	5,272 F Shares;	
	5,272 G Shares;	
	5,272 H Shares;	
	5,272 I Shares; and	
	4,826 J Shares.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED on behalf of CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (A) L.P.	263,686 A Shares;	1,561,460.-
	263,686 B Shares;	
	263,686 C Shares;	
	263,686 D Shares;	
	263,686 E Shares;	
	48,606 F Shares;	
	48,606 G Shares;	
	48,606 H Shares;	
	48,606 I Shares; and	
	48,606 J Shares.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED on behalf of CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (B) L.P.	250,305 A Shares;	1,482,220.-
	250,305 B Shares;	
	250,305 C Shares;	
	250,305 D Shares;	
	250,305 E Shares;	
	46,139 F Shares;	
	46,139 G Shares;	
	46,139 H Shares;	
	46,139 I Shares; and	
	46,139 J Shares.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED on behalf of CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (C) L.P.	404,045 A Shares;	2,392,615.-
	404,045 B Shares;	

	404,045 C Shares;	
	404,045 D Shares;	
	404,045 E Shares;	
	74,478 F Shares;	
	74,478 G Shares;	
	74,478 H Shares;	
	74,478 I Shares; and	
	74,478 J Shares.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED on behalf of CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (D) L.P.	341,190 A Shares;	2,020,410.-
	341,190 B Shares;	
	341,190 C Shares;	
	341,190 D Shares;	
	341,190 E Shares;	
	62,892 F shares;	
	62,892 G Shares;	
	62,892 H Shares;	
	62,892 I Shares; and	
	62,892 J Shares.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED on behalf of CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (E) L.P.	42,774 A Shares;	253,295.-
	42,774 B Shares;	
	42,774 C Shares;	
	42,774 D Shares;	
	42,774 E Shares;	
	7,885 F Shares;	
	7,885 G Shares;	
	7,885 H Shares;	
	7,885 I Shares; and	
	7,885 J Shares.	

The Meeting, declares (i) that all the 24,771,985 (twenty-four million seven hundred and seventy-one thousand nine hundred and eighty-five) newly issued shares of the Company with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, have been subscribed; and (ii) paid-up entirely by a contribution in cash consisting of EUR 24,771,985.- (twenty-four million seven hundred and seventy-one thousand nine hundred and eighty-five Euro).

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Sixth resolution

The Meeting resolves to create an authorised share capital of the Company which shall be in an amount of EUR 1,883,015.- (one million eight hundred and eighty three thousand and fifteen), to be composed of:

- (a) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class A Shares;
- (b) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class B Shares;
- (c) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class C Shares;
- (d) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class D Shares;
- (e) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class E Shares;
- (f) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class F Shares;
- (g) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class G Shares;
- (h) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class H Shares;
- (i) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class I Shares; and
- (j) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class J Shares,

each with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) and with the rights and obligations as set out in the articles of association of the Company as amended and restated hereafter (the Restated Articles of Association).

Each shareholder of the Company declares to have received the report by the Board of Directors dated 9 May 2007 pursuant to article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and the Meeting resolves to approve such report as well as the issue of shares of the Company within the authorised share capital of the Company while limiting or suppressing the preferential subscription rights of the existing shareholders.

The Meeting resolves to set the validity period of the total authorised share capital referred to above and the authorisation given to the Board as per this sixth resolution, to issue shares of the Company within the authorised share capital of the Company and to limit and/or suppress the preferential subscription rights of the existing shareholders to five years from the date of the present meeting.

The Meeting expressly resolves to authorise the Board of Directors to issue shares within the authorised share capital of the Company while limiting and/or suppressing the preferential subscription rights of the existing shareholders, as the Board of Directors deems fit. For the avoidance of doubt and in accordance with Article 5.6 of the Restated Articles of Association, the Meeting specifically instructs the Board of Directors to see to the recording of the consequential amendments to the articles of association of the Company.

As a consequence of the above and for the avoidance of doubt the Meeting resolves to amend and restate the articles of association of the Company as set out in the eighth resolution below.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby grants power and authority to any director of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to individually under their sole signature proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubts the signature of said register) of (i) the creation of classes of shares resolved under the second resolution above and (ii) the increase of the share capital of the Company resolved under the fourth resolution above, and to see to any formalities in connection therewith, if any.

Eighth resolution

The Meeting resolves (i) to amend the Articles and (ii) to insert new articles in the Articles. As a consequence of such changes, the Meeting further resolves to renumber and restate the Articles in their entirety, and to the extent necessary, to insert or change any headings in the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

«Chapter I. Name- Duration - Object - Registered office

Art. 1. Form and name.

1.1 There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of CHARTEHOUSE INUIT (LuxCo 1) S.A. (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the present articles of association (the Articles).

1.2 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders (the Shareholders). The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

1.3 Any reference to the shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established at 174, route de Longwy L-1940 in Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board).

2.2 The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

2.3 If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the corporate body of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is formed for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting (the General Meeting) adopted in the manner required for amendments of the Articles, as prescribed in Article 17 below.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company, partnership or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, as well as the entry into joint ventures of a corporate or contractual form.

4.2 The Company may establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to its portfolio of securities, participations and intellectual property rights (including but not limited to patents and trademarks) of whatever origin, participate in the creation, development and control of any

enterprise, acquire securities, participations and intellectual property rights (including but not limited to patents and trademarks) by way of investment, subscription, underwriting or option, further such securities, participations and intellectual property rights, and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

4.3 The Company may hold a portfolio of receivables and participations which it may fund by obtaining finance from intra-group or third-party sources. It may grant any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation, including but not limited to subsidiaries and/or affiliates of the Company, group companies and any other enterprise with which the Company has any business relationship.

4.4 The Company may carry out any industrial, commercial or financial activity which directly or indirectly favours the realisation of its objects, take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial and financial transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.5 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds (including for the avoidance of any doubt profit participating bonds, convertible bonds and exchangeable bonds) and any other financial or debt instruments both in public and private placements, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies.

Chapter II. Corporate capital

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is set at EUR 24,816,985.- (twenty-four million eight hundred and sixteen thousand nine hundred and eighty-five Euro) divided into:

- (a) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class A Shares;
- (b) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class B Shares;
- (c) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class C Shares;
- (d) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class D Shares;
- (e) 4,190,884 (four million one hundred and ninety thousand eight hundred and eighty-four) Class E Shares;
- (f) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class F Shares;
- (g) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class G Shares;
- (h) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class H Shares;
- (i) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class I Shares; and
- (j) 772,513 (seven hundred and seventy-two thousand five hundred and thirteen) Class J Shares.

5.2 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 17 below.

5.3 The authorised share capital of the Company is set at EUR 1,883,015.- (one million eight hundred and eighty three thousand and fifteen) consisting of:

- (a) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class A Shares;
- (b) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class B Shares;
- (c) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class C Shares;
- (d) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class D Shares;
- (e) 149,116 (one hundred and forty-nine thousand one hundred and sixteen) Class E Shares;
- (f) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class F Shares;
- (g) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class G Shares;
- (h) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class H Shares;
- (i) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class I Shares; and
- (j) 227,487 (two hundred and twenty-seven thousand four hundred and eighty-seven) Class J Shares.

5.4 The Board is authorised and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting today and expiring on the fifth anniversary of the publication of this deed in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» for any authorised shares which have not yet been subscribed; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

5.5 The Board is hereby authorised and instructed to determine the conditions attaching to any subscription.

5.6 Each time the Board shall act to render effective the increase of capital, as authorised, Article 5.1 of the Articles of the Company shall be amended so as to reflect the result of such action. The Board shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

5.7 In connection with this authorisation to increase the capital and in compliance with article 32-3 (5) of the Companies Act, the Board is authorised to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years and to determine what issue premium will have to be paid in the course of this capital increase.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share has a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and has the rights and obligations set out in these Articles (a Share).

6.2 The shares of the Company shall be in registered form (actions nominatives) and will remain in registered form.

6.3 A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, its residence or elected domicile, the number of shares held by it, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. The ownership of the shares will be established by the entry in this register.

6.4 Certificates of these entries may be issued to the shareholders and such certificates, if any, will be signed by the chairman of the Board or by any other two members of the Board.

6.5 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledge. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

6.6 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding shares may be called at any time at the discretion of the Board, provided however that calls shall be made on all the shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent. per year calculated from the date when payment was due.

6.7 The Class A Shares to Class J Shares shall constitute separate classes of shares in the Company, but shall rank *pari passu* in all respects (save as may be set out in these Articles).

Art. 7. Redemption of shares.

7.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in alphabetical order (starting with Class A). If part of a Class is redeemed or repurchased, the Shares in that Class shall be redeemed or repurchased *pro rata* to the number of Shares in that Class held by the Shareholders.

Repurchase and cancellation of Classes A to E

7.2 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the Class A Shares, the holders of Class A Shares so repurchased and cancelled shall have the right to receive from the Company, for each Class A Share held by them and cancelled, an amount equal to the nominal value of such Class A Share plus the Preferred Amount Per Share to the extent that such Preferred Amount Per Share has not already been paid to the holders of Class A Shares as a dividend in accordance with Article 30.6. The Class A Shares shall not entitle the holders to any further proceeds.

7.3 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the Class B Shares, the holders of Class B Shares so repurchased and cancelled shall have the right to receive from the Company, for each Class B Share held by them and cancelled, an amount equal to the nominal value of such Class B Share plus the Preferred Amount Per Share to the extent that such Preferred Amount Per Share has not already been paid to the holders of Class B Shares as a dividend in accordance with Article 30.6. The Class B Shares shall not entitle the holders to any further proceeds.

7.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the Class C Shares, the holders of Class C Shares so repurchased and cancelled shall have the right to receive from the Company, for each Class C Share held by them and cancelled, an amount equal to the nominal value of such Class C Share plus the Preferred Amount Per Share to the extent that such Preferred Amount Per Share has not already been paid to the holders of Class C Shares as a dividend in accordance with Article 30.6. The Class C Shares shall not entitle the holders to any further proceeds.

7.5 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the Class D Shares, the holders of Class D Shares so repurchased and cancelled shall have the right to receive from the Company, for each Class D Share held by them and cancelled, an amount equal to the nominal value of such Class D Share plus the Preferred Amount Per Share to the extent that such Preferred Amount Per Share has not already been paid to the holders of Class D Shares as a dividend in accordance with Article 30.6. The Class D Shares shall not entitle the holders to any further proceeds.

7.6 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the Class E Shares, the holders of Class E Shares so repurchased and cancelled shall have the right to receive from the Company, for each Class E Share held by them and cancelled, an amount equal to the nominal value of such Class E Share plus the Preferred Amount Per Share to the extent that such Preferred Amount Per Share has not already been paid to the holders of Class E Shares as a dividend in accordance with Article 30.6. The Class E Shares shall not entitle the holders to any further proceeds.

7.7 For the purpose of these Articles:

(a) The Preferred Amount Per Share shall be calculated by dividing the Preferred Amount Per Class by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

(b) The Preferred Amount Per Class shall be an amount in Euro equal to:

$$(q-r)/5$$

where:

q = the Required Return; and

r = the Relevant Return.

(c) The Required Return is an amount equal to

$$(s-440,900,000) + u$$

where:

$$s = (440,900,000 \times 1.13^n)$$

$$t = (440,900,000 \times 1.13^{n+1})$$

$$u = (t - s) \times (y/365)$$

where n is the number of full complete calendar years from (and including) the date of issue of the relevant Class of Share to (and including) the date of: (a) repurchase and cancellation of such shares (when calculated with reference to Article 7.2 to 7.6); (b) payment of the relevant dividend (when calculated with reference to Article 30); or (c) the liquidation of the Company (when calculated with reference to Article 31); and

where y is equal to the number of days from the end of the last full complete calendar year included in the calculation of n to (and including) the date of: (a) repurchase and cancellation of the relevant shares (when calculated with reference to Article 7.2 to 7.6); (b) the date of payment of the relevant dividend (when calculated with reference to Article 30); or (c) the date of the liquidation of the Company (when calculated with reference to Article 31).

(d) The Relevant Return is an amount equal to

$$(k-419,200,000) + m$$

where:

$$k = (419,200,000 \times 1.09^n)$$

$$l = (419,200,000 \times 1.09^{n+1})$$

$$m = (l - k) \times (y/365)$$

where n and y shall have the same meanings as in Article 7.7(c) above.

Repurchase and cancellation of Classes F to J

7.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of any of the Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares or Class J Shares (in the order provided in Article 7.1 above), each such Class of Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such Class) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

7.9 The Total Cancellation Amount shall be such amount as may be determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts and this Article 7.9. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

7.10 The Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by:

(a) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves; and

(b) (as the case may be) the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled,

but reduced by:

(c) any losses (included carried forward losses);

(d) any amounts outstanding to be paid to any of the Share Classes A to E in respect of the Preferred Amount Per Class; and

(e) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the articles of association of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting).

7.11 For the purposes of these Articles:

(a) the Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

(b) the Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares; and

(c) the Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount determined pursuant to Article 7.8 to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

7.12 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 8. Permitted transfers of shares.

8.1 For the purposes of these Articles:

(a) **Additional Manager** means any Group Employee other than the Original Managers, who acquires Shares (directly or indirectly) on or prior to 6 July 2007.

(b) **CHARTER HOUSE Investors** means CCP VIII LP No. 1.1, CCP VIII LP NO. 1.2, CCP VIII LP NO. 2.1, CCP VIII LP NO. 2.2 and CCP VIII CO-INVESTMENT LP and any of their Permitted Transferees to whom Shares are transferred.

(c) **CVC Investors** means CVC European Equity Partners IV (A) L.P., CVC European Equity Partners IV (B) L.P., CVC European Equity Partners IV (C) L.P., CVC European Equity Partners IV (D) L.P., CVC European Equity Partners IV (E) L.P. and any of their Permitted Transferees to whom Shares are transferred.

(d) **Group** means the Company and its subsidiaries.

(e) **Group Employees** means the employees of the Group.

(f) **Investment Vehicle** means any corporate body, partnership or other person through or by which the Shares of a Manager are to be held or managed on his behalf.

(g) **Manager** means an Additional Manager or an Original Manager.

(h) **Manager Shareholder** means:

(i) a Manager who acquires Shares directly;

(ii) a person (including, but not limited to, an Investment Vehicle) who acquires Shares on behalf of a Manager; and

(iii) a person who acquires Shares pursuant to a Permitted Transfer from a Manager Shareholder.

(i) **Original Managers** means Walter Schmidt, Christian Leu and Christoph Heymann.

(j) **Original Managers Majority Holders** means the holders of a majority in number of the Shares held by the Original Managers.

(k) **Permitted Transfer** means a transfer of Shares contemplated by Article 8.1(a) to (f).

(l) **Permitted Transferee** in relation to a person means any other person to whom that first person may transfer shares pursuant to Article 8.1(a) to (f).

(m) **Relation** in relation to a Manager means his or her spouse or child.

(n) **Senior Managers** means the Chief Executive Officer of the Group and the Chief Financial Officer of the Group from time to time.

(o) **Wholly-Owned Group** in relation to a company means that company, all of its wholly-owned subsidiaries, all holding companies of which it is a wholly-owned subsidiary and all other wholly-owned subsidiaries of each of those holding companies.

8.2 Provided that a Shareholder complies with the terms of any agreement in force among the Shareholders in connection with or relating to a transfer of Shares, the following transfers of Shares may be made free of the restrictions in Article 10:

(a) a transfer of Shares to a person who is to hold those shares as the nominee of the transferor;

(b) a transfer of Shares by a nominee to the beneficial owner of those Shares or to another nominee of the same beneficial owner;

(c) a transfer of Shares by a body corporate to another member of its Wholly-Owned Group;

(d) subject to Article 8.3, a transfer of Shares held by or on behalf of an investment fund (including investment trusts, limited partnerships, unit trusts and co-investment schemes):

(i) to any person to hold on behalf of that same investment fund (whether as nominee, trustee, custodian, general partner or otherwise);

(ii) by way of a distribution in kind or otherwise under the documentation or laws governing that fund to any of the participants in that fund or their nominees;

(iii) to, or to any person to be held on behalf of, any other investment fund which has the same affiliated manager or investment adviser;

(e) a transfer of Shares by a Manager Shareholder to a Relation of the Manager Shareholder or to a Relation of the Manager on whose instruction the Manager Shareholder holds such shares;

(f) a transfer of Shares by a Manager Shareholder to an Investment Vehicle of the Manager Shareholder;

(g) (in each case with the consent of the CHARTERHOUSE Investors) to any Group Employee or by or to the trustees (acting in that capacity) of a trust established for the benefit of Group Employees;

(h) a transfer made by a Manager Shareholder or a CVC Investor pursuant to Article 10.3 following a Tag Along Transfer;

(i) a transfer made following the issue of a Drag Along Notice or a Secondary Drag Along Notice; or

(j) a compulsory transfer made in accordance with Articles 9 or 12,

but subparagraph (c) shall not apply to transfers of shares by a trustee or nominee.

8.3 Notwithstanding any other provision of these Articles, no person shall be permitted to transfer, or agree to transfer, directly or indirectly, any Shares to, or to be held on behalf of, any infrastructure fund, or any other fund with similar or analogous investment objectives, without the consent of the CHARTERHOUSE Investors.

Art. 9. Compulsory transfers - General provisions.

9.1 If a body corporate to which Shares have been transferred under Article 8.2(c) ceases to be a member of the same Wholly-Owned Group as the original transferor, the person then holding those shares shall without delay notify the Company that such event has occurred and, if the Board so resolves, then the provisions of Articles 9.2 and 9.3 below shall apply.

9.2 If the events contemplated by Article 9.1 occur, the holder of such Shares shall be required to transfer them back to the original transferor or to any person falling within the required relationship to the original transferor on the same terms as they were originally transferred (or such other terms as the transferor and transferee may agree).

9.3 If there is a change in the controller (or, if more than one, any of them) of an Investment Vehicle that holds Shares, then the Investment Vehicle shall notify the Company that such event has occurred and, if the Board so resolves, it shall be required to transfer the Shares to the Manager on whose instruction such Shares were initially acquired. For the purposes of this Article a person is the controller of a body corporate if he has the power or ability to direct the management or the policies of the body corporate, whether through the ownership of voting capital, by contract or otherwise.

9.4 If the holder of Shares fails to transfer the Shares where so required, a person nominated by a resolution of the Board for that purpose shall be deemed to be the duly appointed attorney of the holder with full power to execute, complete and deliver in the name and on behalf of the holder all documents necessary to give effect to the transfer of the relevant Shares to the relevant transferee.

9.5 Every holder of Shares (whether or not he is the beneficial owner of those Shares) shall ensure that he is at all times able and empowered to transfer with full title guarantee the Shares held by him if so required by this agreement and any transfer of Shares required to be made under any subparagraph of Articles 8 to 13 shall be made on that basis.

Art. 10. Transfer of shares.

10.1 Each Manager Shareholder and each CVC Investor shall not be entitled to transfer, or agree to transfer, directly or indirectly, any Share unless:

(a) the consent of the CHARTERHOUSE Investors has been obtained; or

(b) the transfer is a Permitted Transfer.

10.2 The CHARTERHOUSE Investors shall be entitled to transfer, or agree to transfer, directly or indirectly, any Shares free from any restrictions, provided that if they wish to transfer less than 50% of the Shares which are held by the CHARTERHOUSE Investors at the time of the proposed transfer, they may only do so if either: (a) such transfer is a Permitted Transfer; or (b) with the prior written consent of the CVC Investors.

10.3 If the CHARTERHOUSE Investors transfer, or agree to transfer, directly or indirectly (in one or as series of connected transactions) any Shares to a third party other than a Permitted Transferee (the Tag Along Transfer and the actual percentage of the Shares transferred by the CHARTERHOUSE Investors pursuant to the Tag Along Transfer shall be referred to as the Transfer Percentage) then, unless a Drag Along Notice has been served, each Manager Shareholder and each CVC Investor shall have the right to require the purchaser of such Shares (the Acquirer) to acquire (and the CHARTERHOUSE Investors shall procure that the Acquirer acquires) the same percentage of Shares held by that Manager Shareholder or the CVC Investor (as applicable) as the Transfer Percentage on no less favourable terms than those applying to the Tag Along Transfer, including such warranties as are given by the CHARTERHOUSE Investors to the Acquirer. Any Manager Shareholder or CVC Investor who does not exercise its rights under this subparagraph within 45 days of it receiving notice in writing of a Tag Along Transfer shall be deemed to have waived all of its rights under this subparagraph in respect of that Tag Along Transfer.

Art. 11. Drag along.

11.1 If the CHARTERHOUSE Investors (for the purposes of this Article 11, the Drag Along Sellers) propose to transfer 50% or more of their Shares to any person (the Transferee) in an arm's length transaction, all the other holders of Shares (including any persons who become shareholders upon exercise of any rights of subscription or conversion) (the Compulsory Sellers) shall, if so required by the Drag Along Sellers by notice given to the Compulsory Sellers at any time before the proposed transfer or within 45 days after the proposed transfer (a Drag Along Notice), transfer (on such date, being no earlier than the date of the transfer by the Drag Along Sellers of their Shares, as may be specified by the Drag Along Sellers in the Drag Along Notice or otherwise) the same proportion of Shares to be transferred by the Drag Along Sellers

or, at the election of each relevant Compulsory Seller, all of their Shares, to the Transferee on terms no less favourable than those applying to the transfer by any of the Drag Along Sellers provided that:

(a) if the terms applying to the transfer by the Drag Along Sellers provide for the payment or reimbursement by the Transferee or some other person of the out-of-pocket costs and expenses of the Drag Along Sellers incurred in connection with the transfer, that term shall be disregarded in establishing whether the terms applying to the transfer by the Compulsory Sellers are less favourable than those applying to the transfer by the Drag Along Sellers; and

(b) the terms applying to the transfer by the Compulsory Sellers shall include an undertaking from the Transferee in favour of the Compulsory Sellers that neither it nor any of its connected persons nor any person acting by agreement or understanding with any of them has during the previous six months acquired shares of the same class from any of the Drag Along Sellers or persons connected with any of them on more favourable terms than those applying to the Compulsory Sellers (except as described in subparagraph (a)) and there are no other agreements or understandings between the Drag Along Sellers and the Transferee in relation to the acquisition of the Shares by the Transferee which have not been disclosed to the Compulsory Sellers.

11.2 If the Drag Along Sellers propose to transfer more than 50% or more of their Shares to a third party (the Offeror) who is offering to acquire Shares on terms that:

(a) the consideration for the Shares will include an element of non-cash consideration in the form of securities in the relevant Offeror; and

(b) the terms of the offer for the Shares require the holders of the Shares to give directly (or to share directly in the cost of any potential liability arising from) limited and reasonable warranties in respect of the Group, subject to reasonable limitations and subject to the direct or indirect financial exposure arising from such warranties being shared on a pro rata basis amongst all such holders,

then provided that the terms of the offer set out in paragraphs (a) and (b) above (the Offer) have been approved in writing by the Original Manager Majority Holders (or, if the Original Managers no longer hold any Shares, the Senior Managers), then all the other Manager Shareholders (the Compulsory Manager Sellers) shall, if so required by the Drag Along Sellers by notice given to the Compulsory Manager Sellers at any time before the proposed transfer or within 6 months after the proposed transfer (a Secondary Drag Along Notice), transfer on the terms of the Offer (and on such date, being no earlier than the date of the transfer by the Drag Along Sellers of their Shares, as may be specified by the Drag Along Sellers in the Secondary Drag Along Notice or otherwise) the same proportion of Shares to be transferred by the Drag Along Sellers.

Art. 12. Compulsory transfers - Leaver provisions.

12.1 For the purposes of these Articles:

Acquisition Date means, in relation to a Leaver, the date on which that Leaver (or the relevant Manager Shareholder which acquired Shares on his instruction) first acquired Shares (as the case may be);

Acquisition Price means the price per Share which a Leaver (or the relevant Manager Shareholder which acquired Shares on his behalf) paid to acquire such Shares;

Bad Leaver means a Leaver whose cessation of Employment occurs as a result of:

- (a) voluntary resignation by the Manager (except for good cause/constructive dismissal);
- (b) termination of employment by the employer for cause (other than due to disability or incapacity or other reasons beyond the control of the Manager); or

(c) termination of employment by the employer in circumstances where there is a material breach by the Leaver of these Articles or any other agreement among the Leaver and the other Shareholders;

Employment means employment by a Group Company;

Fair Value means:

(a) the price which the Valuers determine in their opinion to be the fair value of the shares concerned, and in determining such fair value the Valuers shall:

- (i) have regard to the rights and restrictions attached to such shares in respect of income, capital and voting but shall disregard any other special rights or restrictions attached to such shares;
 - (ii) disregard whether such shares represent a minority or a majority interest; and
 - (iii) if the Company is then carrying on business as a going concern, assume that it will continue to do so; or
- (b) such other price as may be agreed between the Leaver and the Board with CHARTERHOUSE Consent;

Good Leaver means a Leaver who is not a Bad Leaver;

Leaver means any person who is at the date of adoption of these Articles, or who later becomes, a Group Employee and who subsequently ceases to be a Group Employee (or who gives or receives notice of such cessation);

Leaver Date means:

- (a) in relation to a Leaver that is an Original Manager, the date on which he becomes a Leaver; and

(b) in relation to any Leaver that is not an Original Manager, the date on which notice of termination of employment as a Group Employee is given to the Leaver or the date on which the Leaver gives notice of his resignation as a Group Employee;

Leaver's Shares means at the date a person becomes a Leaver:

(a) Shares held by the Leaver and any of his Permitted Transferees and by any Manager Shareholder on his instruction or in which any of them have a beneficial share;

(b) Shares which have been transferred by the Leaver or by any Manager Shareholder on his instruction to any of his Permitted Transferees (whether or not still held by that Permitted Transferee) (Transferred Shares); and

(c) Shares which have been allotted in respect of Transferred Shares by way of rights or otherwise;

Valuers means:

(a) in relation to a Leaver that is an Original Manager, and if requested by the Original Manager or by the CHARTERHOUSE Investors, an independent investment bank or such other independent valuer as may be agreed between the Board and the Original Manager; and

(b) in relation to any Leaver that is not an Original Manager, the Board acting in good faith;

Vested Shares means:

(a) if the Leaver is an Original Manager, all the Leaver's Shares;

(b) in relation to a Leaver who is an Additional Manager:

(i) none of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls during the period from the Acquisition Date up to and excluding the first anniversary of the Acquisition Date;

(ii) 50% of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls during the period from and including the first anniversary of the Acquisition Date up to and excluding the second anniversary of the Acquisition Date; and

(iii) 100% of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls on or after the second anniversary of the Acquisition Date;

(c) in relation to a Leaver who acquired Shares (or whose relevant Manager Shareholder acquired Shares on his instruction) after 6 July 2007:

(i) none of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls during the period from the Acquisition Date up to and excluding the first anniversary of the Acquisition Date;

(ii) one-third of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls during the period from and including the first anniversary of the Acquisition Date up to and excluding the second anniversary of the Acquisition Date;

(iii) two-thirds of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls during the period from and including the second anniversary of the Acquisition Date up to and excluding the third anniversary of the Acquisition Date; and

(iv) 100% of the Leaver's Shares if the Leaver Date falls on or after the third anniversary of the Acquisition Date;

(d) if there is an Exit, all of the Leaver's Shares; and

Non-Vested Shares means any Leaver's Shares that are not Vested Shares.

12.2 Upon a person becoming a Leaver if the Board with the consent of the CHARTERHOUSE Investors within 120 days so resolves, each person holding Leaver's Shares shall transfer the Shares held by him (or such of them as the Board with the consent of the CHARTERHOUSE Investors may resolve) to such persons (being Group Employees or prospective Group Employees or persons who intend to transfer those Shares to Group Employees) as the Board with CHARTERHOUSE Consent may nominate within 60 days of such resolution.

12.3 The price per Share applying to any transfer under Article 12.2 shall be determined as follows:

(a) if the Leaver is a Good Leaver, the price for his Vested Shares shall be the Fair Value and the price for his Non-Vested Shares shall be the Acquisition Price;

(b) if the Leaver is a Bad Leaver the price shall be the lower of the Acquisition Price or the Fair Value; and

(c) the Fair Value shall be calculated as at the Leaver Date.

Art. 13. Delegation of authority. As security for his obligations under Articles 8 to 13, each holder of Shares hereby irrevocably appoints, jointly and severally, the Company and such person as may be nominated for the purpose by the CHARTERHOUSE Investors as his duly appointed agent to do such things in his name (including the completion, execution and delivery of documents) as may be required or reasonably considered by the agent to be desirable to effect any transfer of Shares held by that holder required:

(a) following the issue to him of a Drag Along Notice; or

(b) pursuant to Article 12.

Art. 14. Debt securities. Debt securities issued by the Company in registered form may, under no circumstances, be converted into debt securities in bearer form.

Chapter III. General meeting

Art. 15. Powers of the general meeting of shareholders. The General Meeting properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by the Law and these Articles.

Art. 16. Annual general meeting of shareholders - Other general meetings.

16.1 The annual general meeting of the shareholders of the Company (the Annual General Meeting) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the 4th Friday in June of each year at 2 p.m., or at the latest six (6) months from the end of the financial year.

16.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day.

16.3 The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

16.4 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 17. Proceedings - Vote.

17.1 General Meetings shall meet upon call of the Board or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.

17.2 It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned shareholders must indicate the agenda of the meeting.

17.3 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days prior notice.

17.4 All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

17.5 If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

17.6 Any shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be shareholder.

17.7 The Board may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

17.8 Each share entitles its shareholder to one (1) vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

17.9 Except as otherwise required by the Law, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting, without any quorum requirements.

17.10 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

17.11 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any shareholder who wishes to do so.

17.12 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board or any two other directors.

Chapter IV. Management

Art. 18. Management.

18.1 The Company shall be managed by a Board consisting of 7 (seven) directors who need not be shareholders of the Company. The Board shall be composed of 3 (three) persons designated as the CHARTERHOUSE Directors, one person designated as the CVC Director, two directors designated as the Manager Directors and one person designated as the Resident Director. For purposes of these Articles, the CHARTERHOUSE Directors and the CVC Directors and the Manager Directors and the Resident Director shall together be referred to as the directors or the members of the board.

18.2 Where a legal person is appointed as a director (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a natural person as permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as a member of the Board in accordance with article 51bis of the Law.

18.3 The director(s) shall be elected by the General Meeting. The General Meeting shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

Art. 19. Meetings of the board.

19.1 The Chairman shall be elected by the Board from among those persons nominated for appointment by the CHARTERHOUSE Directors.

19.2 The Chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board. In his absence, the General Meeting or, as the case may be, the Board will appoint another CHARTERHOUSE Director as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

19.3 The meetings of the Board may be convened by the Chairman or by any CHARTERHOUSE Director. At least five Business Days notice of each meeting of the Board shall be given to the directors and an agenda and copies of any appropriate supporting papers shall be sent to each director not later than three Business Days prior to the date of each Board meeting.

19.4 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice. The meetings shall be held, as a general rule, in the city of Luxembourg.

19.5 The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

19.6 The notice may be waived by the consent in writing whether or not by letter, telefax, telegram, telex or e-mail transmission of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

19.7 Any director may act at any meeting of the Board by appointing in writing whether or not by letter, telefax, telegram, telex or e-mail transmission another director as his proxy.

19.8 Any director may participate in any meeting of the Board by conference call, video conference call or by other similar means of communication allowing such director to be identified and all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

19.9 The quorum for meeting of the Board shall be 4 (four) directors present or represented throughout the meeting, of whom at least 1 (one) must be a CHARTERHOUSE Director and 1 (one) must be the Resident Director. The decisions of the Board will be recorded in minutes written in English which will be signed by the Chairman or by any two other directors and shall be circulated to each director with the board papers to be circulated in advance of the next succeeding meeting.

19.10 At each Board meeting and in respect of each resolution proposed to the Board at a Board meeting, each Director will have 1 (one) vote. All resolutions of the Board shall require the approval of the majority of the votes. In the case of an equality of votes, the Chairman (or as the case may be the chairman appointed pro tempore in accordance with Article 19.2) shall have a second and casting vote.

19.11 Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if they were passed at a duly convened and held meeting. The signatures of the directors may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by a letter, telefax, PDF copy, e-mail transmission or similar means. A meeting held by way of such resolutions will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 20. Minutes of meetings of the board or resolutions of the sole director.

20.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting.

20.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Art. 21. Powers of the board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 22. Delegation of powers.

22.1 The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

22.2 The Board may appoint a person, either a shareholder or not, either a director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the Board. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the Board of any such entity.

22.3 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 23. Binding signatures. The Company shall be bound in all circumstances by the joint signatures of a CHARTERHOUSE Director and the Resident Director or a single signature of any persons to whom specific signing authority has been granted by the Board, but only within the limits of such power.

Art. 24. Conflict of interests.

24.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

24.2 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting.

24.3 The preceding paragraph does not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company which are entered into on arm's length terms.

Art. 25. Indemnification.

25.1 The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

25.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter V. Secretary**Art. 26. Secretary.**

26.1 A secretary may be appointed by a resolution of the Board (the Secretary).

26.2 The Secretary, who may or may not be a director, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board and, to the extent practical, of the General Meetings, and to keep the records and the minutes of the Board and, to the extent practical, of the general meetings of shareholders in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the Board (if any) when required. He shall have the authority to delegate his powers to one or several persons provided he shall remain responsible for the tasks so delegated.

26.3 The Secretary shall have the power and authority to issue on behalf of the Company (i) certificates of any kind including ad hoc certificates relating to specific items and resolutions adopted by the Board, and (ii) extracts of any kind including extracts of resolutions adopted by the Board. Such certificates and extracts may be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and be used as official documents.

Chapter VI. Audit

Art. 27. Statutory auditors - External auditors. In accordance with article 200 of the Law, the Company must appoint a statutory auditor (commissaire aux comptes) only when it has more than 25 shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises) needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Art. 28. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 29. Annual accounts.

29.1 Each year, at the end of the financial year, the Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Law.

29.2 At the latest one month prior to the annual General Meeting, the Board will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor(s) or the independent auditor(s) of the Company who will thereupon draw up its report.

29.3 At the latest 15 (fifteen) days prior to the annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the reports of the Board and of the statutory auditor(s) or the independent auditor(s) and such other documents as may be required by law shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

Art. 30. Allocation of profits.

30.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5 above, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth.

30.2 Subject to Article 30.4 below, the General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy and within the limits of the Law.

30.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board.

30.4 Unless otherwise agreed by the General Meeting, the Company shall not pay any dividends in respect of Share Classes F to J until all of the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares have received their full Preferred Amount Per Class by way of dividend in accordance with Article 30.6 or on a repurchase in accordance with Articles 7.2 to 7.7.

30.5 Subject to Article 30.4, the Shareholders may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the law.

30.6 The proportional net profit determined in compliance with the provisions of this Article, to be distributed to the Shares (the Shares Profit) shall be allocated as follows:

(i) first in paying to the holders of the Class A Shares an amount equal to: (a) the Preferred Amount Per Class due in respect of Class A Shares; less (b) any amounts already paid to the holders of Class A Shares in respect of previous dividends;

(ii) second in paying to the holders of the Class B Shares an amount equal to: (a) the Preferred Amount Per Class due in respect of Class B Shares; less (b) any amounts already paid to the holders of Class B Shares in respect of previous dividends;

(iii) third in paying to the holders of the Class C Shares an amount equal to: (a) the Preferred Amount Per Class due in respect of Class C Shares; less (b) any amounts already paid to the holders of Class C Shares in respect of previous dividends;

(iv) fourth in paying to the holders of the Class D Shares an amount equal to: (a) the Preferred Amount Per Class due in respect of Class D Shares; less (b) any amounts already paid to the holders of Class D Shares in respect of previous dividends;

(v) fifth in paying to the holders of the Class E Shares an amount equal to: (a) the Preferred Amount Per Class due in respect of Class E Shares; less (b) any amounts already paid to the holders of Class E Shares in respect of previous dividends;

(vi) sixth in paying 0.25% of the nominal value of the other Classes of Shares excluding the Share Classes A to E and excluding the Last Class of Shares, such payment being spread equally between all such Classes of Shares; and

(vii) seventh in paying all remaining Shares Profit to the Last Class of Shares.

30.7 All amounts to be allocated under Article 30.6 shall be applied between each holder of one specific Class of Shares proportionally to the shareholding held by this holder in this Class of Shares.

30.8 The Last Class of Shares shall be the Class F Shares. To the extent that there are no Class F Shares, the Last Class of Shares shall be the Class G Shares. To the extent that there are no Class G Shares, the Last Class of Shares shall be the Class H Shares. To the extent that there are no Class H Shares, the Last Class of Shares shall be the Class I Shares. To the extent that there are no Class I Shares, the Last Class of Shares shall be the Class J Shares.

Chapter VII. Dissolution - Liquidation

Art. 31. Dissolution and liquidation.

31.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in Article 17 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

31.2 On a return of capital, the assets of the Company available for distribution shall be applied:

(a) first in the repurchase and cancellation of the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares (in alphabetical order (starting with Class A Shares)) in accordance with the provisions of Articles 7.2 to 7.7; and

(b) second, in paying the balance (if any) to the Shareholders of the then outstanding Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares and all such Shares shall rank *pari passu* amongst each other with respect to the liquidation proceeds, if any.

Chapter VIII. Applicable law

Art. 32. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.»

Ninth resolution

The Meeting acknowledges the resignation of HALSEY S.à r.l. and CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED each as Director of the Company effective as of 17 May 2007 and the Meeting grants full discharge to HALSEY S.à r.l. and CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED for the performance of their duties as directors of the Company.

Tenth resolution

The Meeting resolves that the Board of Directors shall be composed of seven persons and that the following persons are appointed as directors for a term expiring at the Annual General Meeting of the Company to be held in 2008:

- Stuart Douglas Simpson, private equity executive, residing at 2, Wadham Gardens, London NW3 3DP;
- Christian Bernhard Fehling, private equity executive, residing at 15, Talbot Road, Flat 3, London W2 5JE;
- Arthur Mornington, private equity executive, residing at Apsley House, Piccadilly, London W1J 7NT;
- Marc Strobel, private equity executive;
- Walter Schmidt, company director; and
- Christian Leu, company director.

The Meeting confirms the mandate of Mr Christophe Gammal as director of the Company.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present share capital increase is estimated to be approximately

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onze mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de CHARTERHOUSE INUIT (LuxCo 1) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.799. (la Société). La Société a été constituée le 15 mars 2007 par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié dans le Mémorial C du Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain Farana, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Laetitia Vauchez, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg. L'Assemblée choisit comme scrutateur M. Bertrand Gérardin, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le Bureau.

Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence, signée par les actionnaires et/ou les mandataires des actionnaires représentés en vertu de procurations émises par ces derniers et les membres du Bureau. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés et par le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes minutes.

Le Bureau étant ainsi constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. qu'il apparaît d'après la liste de présence que l'ensemble des 45.000 (quarante-cinq mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, représentant la totalité du capital social souscrit de la Société, est dûment représenté à l'Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour produit ci-dessous, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée ayant accepté de tenir l'Assemblée après examen de l'ordre du jour. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés et par le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes minutes.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Reclassification des Parts Sociales de la Société en de dix classes de parts sociales (qui seront dénommées Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Classe I et Parts Sociales de Classe J) et conversion des 45.000 (quarante-cinq mille) Parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune en 45.000 (quarante-cinq mille) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, sachant que les nouvelles Parts Sociales de Classe Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H et Parts Sociales de Classe I seront émises et souscrites selon les modalités prévues aux points 4. et 5. ci-dessous;

3. Renonciation aux droits de souscription préférentiels détenus par les présents actionnaires:

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 24.771.985,- EUR (vingt-quatre millions sept cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt cinq Euros), de sorte que le capital social actuel de 45.000,- EUR (quarante-cinq mille Euros) représenté par 45.000 (quarante-cinq mille) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune soit porté à 24.816.985,- EUR (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq Euros) représenté par 24.816.985 (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq) Parts sociales classées de la manière suivante: 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe A, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe B, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe C, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe D, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe E, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe F, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe G, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe H, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe I, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq

cent treize) Parts Sociales de Classe J, ayant une valeur nominale de 1,- EUR (une Euro) chacune, ceci par l'émission de 24.816.985 (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq) nouvelles Parts sociales classées en 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe A, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe B, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe C, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe D, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe E, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe F, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe G, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe H, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe I, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe J, ayant une valeur nominale de 1,- EUR (une Euro) chacune,

5. Souscription et paiement de l'augmentation de capital social prévue au point 4. ci-dessus:

6. Création d'un capital social autorisé d'un montant de 1.883.015,- EUR (un million huit cent quatre-vingt trois mille Euros) et instructions données au Conseil d'Administration concernant l'augmentation du capital social souscrit; approbation du rapport du Conseil d'Administration établi conformément aux dispositions de l'article 32-3 (5) de la loi concernant les sociétés commerciales, approbation de l'émission de Parts Sociales dans la limite du capital social autorisé de la Société et de la limitation du droit de souscription préférentiel lié à cette émission des Actionnaires de la Société relatif à cette émission:

7. Modification du registre des actions de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société ou tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder, au nom de la société, à l'inscription dans le registre des actions de la Société (incluant pour dissiper tout doute, la signature dudit registre) de (i) la reclassification et de l'émission des Parts Sociales prévues au point 2. ci-dessus et (ii) l'augmentation de capital social de la Société prévue au point 4. ci-dessus, et de pourvoir à toute formalité en rapport avec ces tâches;

8. Modification et reformulation subséquente des articles des Statuts de la Société dans leur totalité, principalement dans les termes prévus dans l'ébauche envoyée à chacun des Actionnaires de la Société:

9. Prendre acte de la démission de HALSEY S.à .r.l. et de CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED de la fonction d'Administrateur de la Société avec effet au 17 mai 2007 et de leur donner décharge (quitus) de leurs fonctions d'Administrateur durant la période allant de la date de la prise d'effet de leur mandat à la date d'aujourd'hui:

10. Nomination de Stuart Simpson, Christian Fehling, Arthur Mornington, Marc Strobel, Walter Schmidt et Christian Leu au postes d'Administrateur de la Société; et

11. Divers.

III. que l'Assemblée a prend les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation et les actionnaires représentés à l'Assemblée se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été mis à leur disposition avant la tenue de l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer dix Classes de Parts Sociales de la Société (dénommées Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Classe I et Parts Sociales de Classe J) et de convertir les 45.000 (quarante-cinq mille) Parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune en 45.000 (quarante-cinq mille) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, sachant que les nouvelles Parts Sociales de Classe Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H et Parts Sociales de Classe I seront émises et souscrites selon les modalités prévues dans la quatrième et la cinquième résolution ci-dessous.

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte du fait que les Actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel normalement accordé dans le cadre de la présente augmentation de capital social.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de 24.771.985,- EUR (vingt-quatre millions sept cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt cinq Euros), de sorte que le capital social actuel de 45.000,- EUR (quarante-cinq mille Euros) représenté par 45.000 (quarante-cinq mille) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune soit porté à 24.816.985,- EUR (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq Euros) représenté par 24.816.985 (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq) Parts sociales de la Société divisées de la manière suivante:

(c) 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe A;

- (d) 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe B;
 (e) 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe C;
 (f) 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe D;
 (g) 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe E;
 (h) 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe F;
 (i) 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe G;
 (j) 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe H;
 (k) 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe I;
 (l) 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe J;

ayant une valeur nominale de 1,- EUR (une Euro) chacune, ceci par l'émission de 24.816.985 (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq) nouvelles Parts sociales classées en 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe A, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe B, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe C, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe D, 4.190.884 (quatre million cent quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt quatre) Parts Sociales de Classe E, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe F, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe G, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe H, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe I, 772.513 (sept cent soixante-douze mille cinq cent treize) Parts Sociales de Classe J, ayant une valeur nominale de 1,- EUR (une Euro) chacune, et l'Assemblée émet ces nouvelles actions.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'enregistrer les souscriptions comme suit:

Nom de l'Actionnaire	<i>Intervention - Souscription - Paiement</i>	Souscription	Montant EUR
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED en tant que représentant de CCP VIII No. 1.1		684.322 Parts Sociales A; 684.322 Parts Sociales B; 684.322 Parts Sociales C; 684.322 Parts Sociales D; 684.322 Parts Sociales E; 126.142 Parts Sociales F; 126.142 Parts Sociales G; 126.142 Parts Sociales H; 126.142 Parts Sociales I; et 115.482 Parts Sociales J.	4.041.660,-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED en tant que représentant de CCP VIII No. 1.2		700.412 Parts Sociales A; 700.412 Parts Sociales B; 700.412 Parts Sociales C; 700.412 Parts Sociales D; 700.412 Parts Sociales E; 129.108 Parts Sociales F; 129.108 Parts Sociales G; 129.108 Parts Sociales H; 129.108 Parts Sociales I; et 118.198 Parts Sociales J.	4.136.690,-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED en tant que représentant de CCP VIII No. 2.1		419.746 Parts Sociales A; 419.746 Parts Sociales B; 419.746 Parts Sociales C; 419.746 Parts Sociales D; 419.746 Parts Sociales E; 77.373 Parts Sociales F; 77.373 Parts Sociales G;	2.479.057,-

	77.373 Parts Sociales H; 77.373 Parts Sociales I; et 70.835 Parts Sociales J.	
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED en tant que représentant de CCP VIII No. 2.2	1.055.801 Parts Sociales A; 1.055.801 Parts Sociales B; 1.055.801 Parts Sociales C; 1.055.801 Parts Sociales D; 1.055.801 Parts Sociales E; 194.618 Parts Sociales F; 194.618 Parts Sociales G; 194.618 Parts Sociales H; 194.618 Parts Sociales I; et 178.172 Parts Sociales J.	6.235.649,-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED en tant que représentant de CCP CO-INVESTMENT LP	28.603 Parts Sociales A; 28.603 Parts Sociales B; 28.603 Parts Sociales C; 28.603 Parts Sociales D; 28.603 Parts Sociales E; 5.272 Parts Sociales F; 5.272 Parts Sociales G; 5.272 Parts Sociales H; 5.272 Parts Sociales I; et 4.826 Parts Sociales J.	168.929,-
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED en tant que représentant de CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (A) L.P.	263.686 Parts Sociales A; 263.686 Parts Sociales B; 263.686 Parts Sociales C; 263.686 Parts Sociales D; 263.686 Parts Sociales E; 48.606 Parts Sociales F; 48.606 Parts Sociales G; 48.606 Parts Sociales H; 48.606 Parts Sociales I; et 48.606 Parts Sociales J.	1.561.460,-
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED en tant que représentant de CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (B) L.P.	250.305 Parts Sociales A; 250.305 Parts Sociales B; 250.305 Parts Sociales C; 250.305 Parts Sociales D; 250.305 Parts Sociales E; 46.139 Parts Sociales F; 46.139 Parts Sociales G; 46.139 Parts Sociales H; 46.139 Parts Sociales I; et 46.139 Parts Sociales J.	1.482.220,-
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED en tant que représen- tant de CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (C) L.P.	404.045 Parts Sociales A; 404.045 Parts Sociales B; 404.045 Parts Sociales C; 404.045 Parts Sociales D; 404.045 Parts Sociales E; 74.478 Parts Sociales F; 74.478 Parts Sociales G;	2.392.615,-

	74.478 Parts Sociales H; 74.478 Parts Sociales I; et 74.478 Parts Sociales J.	
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED en tant que représentant de CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (D) L.P.	341.190 Parts Sociales A; 341.190 Parts Sociales B; 341.190 Parts Sociales C; 341.190 Parts Sociales D; 341.190 Parts Sociales E; 62.892 Parts Sociales F; 62.892 Parts Sociales G; 62.892 Parts Sociales H; 62.892 Parts Sociales I; et 62.892 Parts Sociales J.	2.020.410,-
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED en tant que représentant de CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS IV (E) L.P.	42.774 Parts Sociales A; 42.774 Parts Sociales B; 42.774 Parts Sociales C; 42.774 Parts Sociales D; 42.774 Parts Sociales E; 7.885 Parts Sociales F; 7.885 Parts Sociales G; 7.885 Parts Sociales H; 7.885 Parts Sociales I; et 7.885 Parts Sociales J.	253.395,-

L'Assemblée déclare que (i) toutes les 24.771.985 (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq) Parts Sociales nouvellement émises de la Société, ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune ont été souscrites; et (ii) entièrement payées par une contribution en espèces de 24.771.985,- EUR (vingt-quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre-vingt cinq Euros).

Le montant de l'augmentation de capital est immédiatement mis à la libre disposition de la Société, le preuve de cette mise à disposition ayant été rapportée au soussigné notaire.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de créer un capital social autorisé d'un montant de 1.883.015,- EUR (un million huit cent quatre-vingt trois mille Euros), composé de:

- (a) 149.116 (cent quarante-neuf mille cent seize) Parts Sociales de classe A;
- (b) 149.116 (cent quarante-neuf mille cent seize) Parts Sociales de classe B;
- (c) 149.116 (cent quarante-neuf mille cent seize) Parts Sociales de classe C;
- (d) 149.116 (cent quarante-neuf mille cent seize) Parts Sociales de classe D;
- (e) 149.116 (cent quarante-neuf mille cent seize) Parts Sociales de classe E;
- (f) 227.487 (deux cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt sept) Parts Sociales de classe F;
- (g) 227.487 (deux cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt sept) Parts Sociales de classe G;
- (h) 227.487 (deux cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt sept) Parts Sociales de classe H;
- (i) 227.487 (deux cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt sept) Parts Sociales de classe I;
- (j) 227.487 (deux cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt sept) Parts Sociales de classe J;

ayant une valeur nominale de 1,- EUR chacune et offrant les droits et obligations établis dans les articles Statuts de la Sociétés tels qu'amendés et reformulés ci-dessous (les Statuts Modifiés).

Chaque actionnaire de la Société reconnaît avoir reçu le rapport du Conseil d'Administration daté du 9 mai 2007 établi conformément aux dispositions de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés Commerciales, et l'Assemblée décide d'approuver le rapport ainsi que l'émission de Parts Sociales de la Société dans la limite autorisée du Capital Social autorisé tout en limitant ou supprimant le droit de souscription préférentiel des Actionnaires.

L'Assemblée décide de fixer à cinq années à compter de la date du présent acte la période de validité du Capital Social autorisé précisé ci-dessus et de l'autorisation donnée par l'Assemblée au Conseil d'Administration (i) d'émettre de nouvelles Parts Sociales de la Société dans la limite de ce capital social et (ii) de limiter ou de supprimer le droit de souscription préférentiel normalement accordé aux Actionnaires lors d'une nouvelle émission de Parts Sociales de la Société.

L'Assemblée décide expressément d'autoriser le Conseil d'Administration d'émettre des Parts Sociales dans la limite du Capital Social autorisé et de limiter ou de supprimer le droit de souscription préférentiel normalement accordé aux Actionnaires lors d'une nouvelle émission de Parts Sociales de la Société, si le Conseil d'Administration considère qu'il est opportun de ce faire. Pour dissiper tout doute et en conformité avec l'article 5.6 des Statuts Modifiés, l'Assemblée demande expressément au Conseil d'Administration de pourvoir à l'enregistrement des modifications conséquentes nécessaires dans les Statuts de la Société.

Conséquemment et pour dissiper tout doute l'Assemblée décide de modifier et de reformuler les Statuts de la Société tel que prévu dans la huitième résolution ci-dessous.

Septième résolution

L'Assemblée décide de procéder à modifier le registre des actions de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société ou tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder, au nom de la société, à l'inscription dans le registre des actions de la Société (incluant pour dissiper tout doute, la signature dudit registre) de (i) la reclassification et de l'émission des Parts Sociales prévues au point 2. ci-dessus et (ii) l'augmentation de capital social de la Société prévue au point 4. ci-dessus, et de pourvoir à toute formalité en rapport avec ces tâches, si besoin est.

Huitième résolution

L'Assemblée décide (i) de modifier les Statuts de la Société et (ii) d'insérer de nouveaux articles dans les Statuts. En conséquence l'Assemblée décide de renuméroter et de reformuler les Statuts dans leur totalité, et d'insérer ou de changer toute entête dans les Statuts comme suit:

«Chapitre I^{er} . Forme - Dénomination - Objet - Siège social

Art. 1^{er} . Forme et dénomination.

1.1 Il est établi une société anonyme sous la dénomination de CHARTERHOUSE INUIT (LuxCo 1) S.A. (la Société) existant sous les lois du Grand Duché de Luxembourg et étant régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société peut avoir un associé unique (l'Associé Unique) ou plusieurs Actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Associé Unique.

1.3 Toute référence aux Actionnaires dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique si la Société n'a qu'un seul associé.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

2.2 La Société peut avoir des filiales ou succursales (que celles-ci soient permanentes ou non), que ce soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger.

2.3 Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ce transfert provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société. Une telle déclaration de transfert du siège social doit être faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe social de la Société qui est le plus compétent pour cette fin et dans ces circonstances.

Art. 3. Durée de la société.

3.1 La Société est constituée pour une période indéterminée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de modifications des Statuts, telle que prescrite à l'Article 17 ci-après.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés, de toutes formes, associations, luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des ces participations, de même que la participation dans une «joint venture» sous une forme sociale ou contractuelle.

4.2 La Société peut constituer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment son portefeuille de titres, de participations ainsi que de droits de propriété intellectuelle (y compris mais non limités aux brevets et aux marques) de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option tous titres, participations et droits de propriété intellectuelle (y compris mais non limités aux brevets et aux marques) et développer ces titres, participations et droits de propriété intellectuelle, et les réaliser par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

4.3 La Société peut détenir un portefeuille de créances et de participations qui peut être financé par des emprunts intergroupes ou extérieurs. La Société peut également garantir, accorder des prêts, des avances ou toute autre assistance pour les besoins des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, incluant mais pas limité aux filiales et/ou succursales de la Société et toute autre entreprise avec lesquels la Société est en relation professionnelles.

4.4 La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière qui favorise de manière directe ou indirecte l'accomplissement et le développement de son objet, prendre toutes mesures et effectuer toutes opérations y compris, et non limité, les transactions commerciales et financières qu'elle estime nécessaires ou simplement utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

4.5 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission de toutes obligations (incluant, pour exclure tout doute, des obligations participatives, des obligations convertibles et des obligations échangeables) et tout autre sorte d'instrument de dettes ou financiers tout deux en placement public ou privé, sous forme au porteur ou nominative avec toute dénomination et payable dans une quelconque devise.

Chapitre II. Capital social

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24.816.985,- EUR (vingt quatre millions huit cent seize mille neuf cent quatre vingt cinq Euros) divisé en:

- a) 4.190.884 (quatre millions cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt quatre) Actions de Classe A;
- b) 4.190.884 (quatre millions cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt quatre) Actions de Classe B;
- c) 4.190.884 (quatre millions cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt quatre) Actions de Classe C;
- d) 4.190.884 (quatre millions cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt quatre) Actions de Classe D;
- e) 4.190.884 (quatre millions cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt quatre) Actions de Classe E;
- f) 772.513 (sept cent soixante et douze mille cinq cent treize) Actions de Classe F;
- g) 772.513 (sept cent soixante et douze mille cinq cent treize) Actions de Classe G;
- h) 772.513 (sept cent soixante et douze mille cinq cent treize) Actions de Classe H;
- i) 772.513 (sept cent soixante et douze mille cinq cent treize) Actions de Classe I; et
- j) 772.513 (sept cent soixante et douze mille cinq cent treize) Actions de Classe J;

5.2 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par le biais d'une résolution de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts, comme le prévoit l'Article 17 ci-dessous.

5.3 Le capital social autorisé de la Société est fixé à 1.883.015 actions (un million huit cent quatre vingt trois mille quinze Euros) se composant de:

- a) 149.116 (cent quarante neuf mille cent seize) Actions de Classe A;
- b) 149.116 (cent quarante neuf mille cent seize) Actions de Classe B;
- c) 149.116 (cent quarante neuf mille cent seize) Actions de Classe C;
- d) 149.116 (cent quarante neuf mille cent seize) Actions de Classe D;
- e) 149.116 (cent quarante neuf mille cent seize) Actions de Classe E;
- f) 227.487 (deux cent vingt sept mille quatre cent quatre vingt sept) Actions de Classe F;
- g) 227.487 (deux cent vingt sept mille quatre cent quatre vingt sept) Actions de Classe G;
- h) 227.487 (deux cent vingt sept mille quatre cent quatre vingt sept) Actions de Classe H;
- i) 227.487 (deux cent vingt sept mille quatre cent quatre vingt sept) Actions de Classe I; et
- j) 227.487 (deux cent vingt sept mille quatre cent quatre vingt sept) Actions de Classe J

5.4 Le Conseil d'Administration est autorisé et requis de mettre en oeuvre ladite augmentation de capital, intégrale ou partielle, dans une période commençant ce jour et se terminant au cinquième anniversaire de la publication du présent acte au «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» pour toutes actions autorisées qui n'ont pas encore fait l'objet d'une souscription. Le Conseil d'Administration décidera d'émettre des actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital et acceptera les souscriptions auxdites actions.

5.5 Par les présentes, le Conseil d'Administration est autorisé et requis de déterminer les conditions relatives à toute souscription.

5.6 A chaque fois que le Conseil d'Administration prendra des mesures pour mettre en oeuvre l'augmentation de capital, tel qu'il y est autorisé, l'Article 5.1 des Statuts sera modifié en conséquence afin d'y refléter le résultat de l'augmentation de capital. Le Conseil d'Administration prendra toutes mesures nécessaires ou autorisera quiconque à prendre les mesures nécessaires en vue de l'exécution et de la publication desdites modifications.

5.7 Concernant l'autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi sur les Sociétés Commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à renoncer à ou à restreindre tous droits de souscription préférentielle des actionnaires existants pour la même période de cinq ans, et à déterminer le montant de la prime d'émission devant être versée lors de ladite augmentation de capital.

Art. 6. Actions.

6.1 Chaque action a une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) et a les droits et obligations définis dans ces présents Statuts (une Action).

6.2 Les actions de la Société doivent être sous forme nominative et resteront sous forme nominative.

6.3 Un registre de(s) actionnaire(s) sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout actionnaire. Ce registre contient le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions est établie par inscription dans ledit registre.

6.4 Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des actionnaires peuvent être émis aux Actionnaires et ces certificats, s'ils sont émis, seront signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres membres du Conseil d'Administration.

6.5 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites établies par la loi.

6.6 Toute action impayée ou non libérée, s'il y a, peut être rappelé, à tout moment, à la seule discrétion du Conseil d'Administration, ce ne pouvant être fait qu'en cas d'application uniforme de toutes les parts dans les mêmes proportions et pendant la même période. Tout paiement d'arriérés se transforme automatiquement en un bénéfice attribué à la Société de 10% (dix pour cent) par an calculé à compter de la date dudit paiement.

6.7 Les actions de Classe A aux actions de Classe J doivent constituer des classes actions distinctes dans la Société mais doivent avoir le même rang (clause pari passu) à tout égards (sauf dérogation par les présents Statuts).

Art. 7. Rachat d'actions.

7.1 Le capital social de la Société peut être réduit via l'annulation d'actions y compris l'annulation d'une ou plusieurs Classes complètes d'Actions au moyen du rachat ou de l'annulation de la totalité des actions émises dans cette/ces Classe (s). Dans le cas de rachats et d'annulations de Classes d'Actions, ces annulations et ces rachats d'Actions seront réalisés par ordre alphabétique (en commençant par la Classe A). Si une Classe est amortie ou rachetée partiellement, les Actions de cette Classe seront amorties ou rachetées au pro rata du nombre d'Actions détenues par les Actionnaires dans cette Classe.

Rachat et annulation des Classes A à E

7.2 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe A, les détenteurs des Actions de Classe A ainsi rachetées et annulées seront en droit de recevoir de la part de la Société, et cela pour chaque Action de Classe A détenue par eux et annulée, une somme égale à la valeur nominale de cette Action de Classe A plus le Montant Privilégié par Action dans la mesure où ce Montant Privilégié par Action n'a pas encore été payé aux détenteurs des Actions de Classe A sous forme de dividende conformément à l'Article 30.6. Les Actions de Classe A ne donneront pas à leurs détenteurs droit à des revenus supplémentaires.

7.3 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe B, les détenteurs des Actions de Classe B ainsi rachetées et annulées seront en droit de recevoir de la part de la Société, et cela pour chaque Action de Classe B détenue par eux et annulée, une somme égale à la valeur nominale de cette Action de Classe B plus le Montant Privilégié par Action dans la mesure où ce Montant Privilégié par Action n'a pas encore été payé aux détenteurs des Actions de Classe B sous forme de dividende conformément à l'Article 30.6. Les Actions de Classe B ne donneront pas à leurs détenteurs droit à des revenus supplémentaires.

7.4 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe C, les détenteurs des Actions de Classe C ainsi rachetées et annulées seront en droit de recevoir de la part de la Société, et cela pour chaque Action de Classe C détenue par eux et annulée, une somme égale à la valeur nominale de cette Action de Classe C plus le Montant Privilégié par Action dans la mesure où ce Montant Privilégié par Action n'a pas encore été payé aux détenteurs des Actions de Classe C sous forme de dividende conformément à l'Article 30.6. Les Actions de Classe C ne donneront pas à leurs détenteurs droit à des revenus supplémentaires.

7.5 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe D, les détenteurs des Actions de Classe D ainsi rachetées et annulées seront en droit de recevoir de la part de la Société, et cela pour chaque Action de Classe D détenue par eux et annulée, une somme égale à la valeur nominale de cette Action de Classe D plus le Montant Privilégié par Action dans la mesure où ce Montant Privilégié par Action n'a pas encore été payé aux détenteurs des Actions de Classe D sous forme de dividende conformément à l'Article 30.6. Les Actions de Classe D ne donneront pas à leurs détenteurs droit à des revenus supplémentaires.

7.6 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe E, les détenteurs des Actions de Classe E ainsi rachetées et annulées seront en droit de recevoir de la part de la Société, et cela pour chaque Action de Classe E détenue par eux et annulée, une somme égale à la valeur nominale de cette Action de Classe E plus le Montant Privilégié par Action dans la mesure où ce Montant Privilégié par Action n'a pas encore été payé aux détenteurs des

Actions de Classe E sous forme de dividende conformément à l'Article 30.6. Les Actions de Classe E ne donneront pas à leurs détenteurs droit à des revenus supplémentaires.

7.7 Aux fins des présents Statuts:

a) Le Montant Privilégié par Action sera calculé en divisant le Montant Privilégié par Classe par le nombre d'Actions émises dans la Classe d'Actions à racheter et à annuler.

b) Le Montant Privilégié par Classe sera une somme en Euros égale à:

$$(q-r)/5$$

où:

q = le Rendement Requis; et

r = le Rendement Pertinent.

c) Le Rendement Requis est une somme égale à $(s - 440.900.000) + u$

où:

$$s = (440.900.000 \times 1,13^n)$$

$$t = (440.900.000 \times 1,13^{n+1})$$

$$u = (t - s) \times (y/563)$$

où n étant le nombre d'années civiles complètes écoulées entre la date d'émission de la Classe d'Actions pertinente (cette date y compris) et la date (comprise) de: (a) du rachat et de l'annulation de ces actions (lorsque le calcul est effectué en référence aux articles 7.2 à 7.6); (b) de paiement du dividende pertinent (lorsque le calcul est effectué en référence à l'Article 30); ou (c) de la liquidation de la Société (lorsque le calcul est effectué en référence à l'Article 31); et

où y est égal au nombre de jours compris entre la fin de la dernière année civile complète achevée incluse dans le calcul de n à la date (comprise) de: (a) du rachat et de l'annulation des actions pertinentes (lorsque le calcul est effectué en référence aux articles 7.2 à 7.6); (b) de la date de paiement du dividende pertinent (lorsque le calcul est effectué en référence à l'Article 30); ou (c) la date de la liquidation de la Société (lorsque le calcul est effectué en référence à l'Article 31).

d) Le Rendement Requis est une somme égale à $(k - 419.200.000) + m$

où:

$$k = (419.200.000 \times 1,09^n)$$

$$l = (419.200.000 \times 1,09^{n+1})$$

$$m = (l - k) \times y/365$$

où n et y auront la même signification que dans l'Article 7.7(c) ci-dessus.

Rachat et annulation des Classes F à J

7.8 Si le capital social est réduit via le rachat et l'annulation des Actions de Classe F, des Actions de Classe G, des Actions de Classe H, des Actions de Classe I ou des Actions de Classe J (dans l'ordre prévu dans l'article 7.1 ci-dessus) chacune de ces Classes d'Actions donne aux détenteurs des actions en question (au pro rata du nombre d'actions détenues dans cette Classe) droit à la portion du Montant Total d'Annulation déterminée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale et, les détenteurs des Actions de la Classe d'Actions rachetées et annulées recevront de la part de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Classe pertinente détenue par eux et annulée.

7.9 Le Montant Total d'Annulation sera cette somme qui pourra être déterminée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intermédiaires et de cet article 7.9. Le Montant Total d'Annulation sera l'entier Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe d'Actions pertinente sauf résolution contraire de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la manière prévue pour la modification des Statuts sous réserve toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.

7.10 Le Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté de:

a) toute prime d'émission pouvant librement être distribuée et toutes autres réserves librement distribuables; et

b) (selon le cas) le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe d'Actions à annuler,

mais déduit de:

c) des pertes éventuelles (y compris les reports de pertes);

d) de tous les montants en souffrance à payer sur l'une quelconque des Classes d'Actions A à E au regard du Montant Privilégié par Classe; et

e) des sommes éventuelles à placer dans la/les réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts de la Société, chaque fois comme établi dans les Comptes Intermédiaires pertinents (et, afin que nul doute ne subsiste, sans double prise en compte).

7.11 Aux fins des présents Statuts:

a) les **Comptes Intermédiaires** signifient les comptes intermédiaires de la Société à la Date de Bilan Intermédiaire pertinente;

b) La **Date de Bilan** Intermédiaire signifie la date située au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe d'Actions pertinentes; et

c) La **Valeur d'Annulation par Action** sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation déterminé en vertu de l'Article 7.8 à être appliqué aux Classes d'Actions à racheter et à annuler par le nombre d'Actions émises dans une telle Classe d'Actions.

7.12 Au moment du rachat et de l'annulation des Actions de la Classe pertinente, la Valeur d'Annulation par Action deviendra exigible et échue pour la Société.

Art. 8. Cession d'actions autorisées.

8.1 Dans le cadre des présents Statuts:

(a) **Additional Manager** désigne tout Employé du Groupe ne faisant pas partie des Administrateurs d'Origine, qui acquiert des Actions (directement ou indirectement) le ou avant le 6 juillet 2007.

(b) **CHARTERHOUSE Investors** désigne CCP VIII L.P. NO. 1.1, CCP VIII L.P. NO. 1.2, CCP VIII L.P. NO. 2.1, CCP VIII L.P. NO. 2.2 et CCP VIII CO-INVESTMENT L.P., et tous leurs Cessionnaires Autorisés auxquels des Actions sont cédées.

(c) **CVC Investors** désigne CVC European Equity Partners IV (A) L.P., CVC European Equity Partners IV (B) L.P., CVC European Equity Partners IV (C) L.P., CVC European Equity Partners IV (D) L.P., CVC European Equity Partners IV (E) L.P. et tous leurs Cessionnaires Autorisés auxquels des Actions sont cédées.

(d) **Groupe** désigne la Société ainsi que ses filiales.

(e) **Employés du Groupe** désigne les employés du Groupe.

(f) **Véhicule d'Investissement** désigne toute personne morale, partenariat ou autre personne par laquelle ou à travers laquelle les Actions d'un Administrateur doivent être détenues ou administrées pour son compte.

(g) **Administrateur** désigne un Administrateur Supplémentaire ou un Administrateur d'Origine.

(h) **Actionnaire Administrateur** désigne:

i. un Administrateur qui acquiert des Actions directement;

ii. une personne (y inclus mais non limité à un Véhicule d'Investissement) qui acquiert des Actions pour le compte d'un Administrateur; et

iii. une personne qui acquiert des actions d'un Actionnaire Administrateur en vertu d'une Cession Autorisée.

(i) **Administrateurs d'Origine** désigne messieurs Walter Schmidt, Christian Leu et Christoph Heymann.

(j) **Administrateurs d'Origine Détenteurs Majoritaires** désigne les détenteurs d'une majorité en nombre des Actions détenues par les Administrateurs d'Origine.

(k) **Cession Autorisée** désigne une cession d'Actions prévue par l'Article 8.1(a) à (f).

(l) **Cessionnaire Autorisé** rapporté à une personne, désigne toute autre personne à laquelle la première personne peut céder des actions en vertu de l'Article 8.1(a) à (f).

(m) **Parenté** rapporté à un Administrateur désigne son époux/épouse et son enfant.

(n) **Administrateurs Senior** désigne le Président Directeur Général du Groupe ainsi que le Directeur Financier du Groupe selon le cas.

(o) **Groupe Intégralement Détenu** rapporté à une société, désigne cette société, l'ensemble de ses filiales détenues intégralement, toutes les sociétés de holding dont elle constitue une filiale détenue intégralement ainsi que toutes autres filiales détenues intégralement de chacune de ces sociétés de holding.

8.2 Si un Actionnaire satisfait aux conditions de tout contrat en vigueur entre les actionnaires relatif à une cession d'Actions, les cessions d'Actions suivantes pourront être effectuées sans tenir compte des restrictions mentionnées dans l'Article 10:

(a) une cession d'Actions à une personne réputée détenir ces actions en qualité de détenteur apparent du Cédant;

(b) une cession d'Actions par un détenteur apparent au bénéficiaire économique desdites Actions ou à un autre détenteur apparent du même bénéficiaire économique;

(c) une cession d'Actions par une personne morale à un autre membre de son Groupe Intégralement Détenu;

(d) sous réserve de l'Article 8.3, une cession d'Actions détenues par ou pour le compte d'un fonds d'investissement (y inclus les fonds de placement commun d'investissement à capital fixe, les limited partnerships, les sociétés d'investissement à capital variable et les structures de co-investissement):

i. à toute personne, pour qu'elle les détienne pour le compte de ce même fonds d'investissement (qu'il s'agisse d'un détenteur apparent, d'un fidéicommissaire, d'un dépositaire, d'un associé commandité ou autres);

ii. au moyen d'un apport en nature ou autre conformément à la documentation ou à toutes lois qui régissent ce fonds à l'un quelconque des participants de ce fonds ou leurs détenteurs apparents;

iii. à tout autre fonds d'investissement (ou à toute personne pour qu'elle les détienne pour le compte de ce dernier) qui possède le même administrateur affilié ou le même gestionnaire de fonds;

(e) une cession d'Actions par un Actionnaire Administrateur à la Parenté de l'Actionnaire Administrateur ou à la Parenté de l'Administrateur sur les instructions duquel l'Actionnaire Administrateur détient lesdites actions;

(f) une cession d'Actions par un Actionnaire Administrateur à un Véhicule d'Investissement de l'Actionnaire Administrateur;

(g) (dans chacun des cas avec le consentement des CHARTERHOUSE Investors) à tout Employé du Groupe, ou par le truchement ou directement aux fidéicommissaires (agissant en cette qualité) d'une fiducie établie au bénéfice des Employés du Groupe;

(h) une cession effectuée par un Actionnaire Administrateur ou un Investisseur CVC en vertu de l'Article 10.3 suite à une Cession Obligatoire;

(i) une cession effectuée à la suite de l'émission d'une Notification de Cession Obligatoire ou d'une Seconde Notification de Cession Obligatoire; ou

(j) une cession obligatoire effectuée conformément aux Articles 9 ou 12,

toutefois la sous-section c) ne s'appliquera pas aux cessions d'actions effectuées par un fidéicommissaire ou un détenteur apparent.

8.3 Nonobstant toutes autres dispositions des présents Statuts, aucune personne ne sera autorisée à effectuer une cession ou à autoriser directement ou indirectement une cession d'Actions à (ou devant être détenues pour le compte de) un fonds d'infrastructure ou tout autre fonds visant des objectifs d'investissement similaires ou analogues, sans le consentement des CHARTERHOUSE Investors.

Art. 9. Transferts obligatoires - Dispositions générales.

9.1 Si une personne morale à qui des Actions ont été cédées conformément aux dispositions de l'Article 8.2c) cesse d'être membre du même Groupe Intégralement Détenue que le cédant initial, la personne détentrice de ces actions devra sans délai en informer la Société et, si le Conseil d'Administration en décide ainsi, les dispositions des Articles 9.2 et 9.3 ci-dessous s'appliqueront.

9.2 Si les événements visés à l'Article 9.1 ci-dessus se produisent, le détenteur desdites Actions se devra de les transférer au cédant originel ou à toute autre personne disposant des mêmes qualifications nécessaires que le cédant originel, et ceci sur la base des mêmes conditions que celles sur lesquelles les parts avaient initialement été transmises (ou sur la base de toute autres conditions dont le cédant et le cessionnaire pourraient convenir).

9.3 En cas de changement de contrôleur (ou de l'un des contrôleurs, s'ils sont plusieurs) d'un Véhicule d'Investissement détenteur d'Actions, ledit Véhicule d'Investissement en informera la Société, et si le Conseil d'Administration en décide ainsi, il se devra de céder les Actions à l'Administrateur sur les instructions duquel lesdites Actions ont été acquises initialement. Dans le cadre du présent Article, une personne est désignée comme contrôleur d'une personne morale si elle dispose des pouvoirs ou de la capacité à en diriger la gestion ou la politique, que ce soit en possédant une partie des actions avec droit de vote du capital, ou en vertu d'un contrat, ou de toute autre manière.

9.4 Si le détenteur d'Actions ne cède pas les Actions ainsi requises, une personne nommée à cette fin en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration sera réputée être le mandataire dûment nommé du détenteur, avec pouvoir d'exécuter, compléter ou envoyer au nom et pour le compte du détenteur tous documents nécessaires afin de faire entrer en vigueur la cession des Actions au cessionnaire approprié.

9.5 Tout détenteur d'Actions (qu'il soit ou non le bénéficiaire économique desdites Actions) s'assurera qu'il est à tout moment capable et autorisé à céder, avec garantie des titres, les Actions qu'il détient, si le présent contrat l'exige, et toute cession d'Actions devant être effectuée sous l'une quelconque des sous-sections des Articles 8 à 13 sera effectuée sur cette base.

Art. 10. Cession d'actions.

10.1 Les Administrateurs Actionnaires et Investisseurs CVC ne seront pas autorisés à céder ou à approuver la cession directe ou indirecte d'Actions, sauf si:

a) les CHARTERHOUSE Investors ont donné leur approbation; ou

b) la cession est une Cession Autorisée.

10.2 Les CHARTERHOUSE Investors seront autorisés à céder ou à approuver la cession directe ou indirecte d'Actions sans restriction, à condition toutefois s'ils souhaitent céder moins de 50% des actions détenues par les CHARTERHOUSE Investors au moment de la proposition de cession, que (a) ladite cession soit une Cession Autorisée, ou que (b) les Investisseurs CVC aient préalablement donné leur consentement par écrit.

10.3 Si les CHARTERHOUSE Investors cèdent, ou acceptent de céder directement ou indirectement (au cours d'une ou plusieurs transactions liées) toutes Actions à un tiers autre qu'un Cessionnaire Autorisé (la Cession Obligatoire et le pourcentage effectif d'Actions cédées par les CHARTERHOUSE Investors en vertu de la Cession Obligatoire seront désignés comme le Pourcentage de Cession) alors, sauf en cas d'émission d'une Notification de Cession Obligatoire, tout Actionnaire Administrateur et tout Investisseur CVC aura le droit de demander à l'acquéreur desdites Actions (l'Acquéreur) d'acquiescer (et les CHARTERHOUSE Investors prendront toutes mesures nécessaires pour que l'acquisition se

réalise) le même pourcentage d'Actions détenues par cet Actionnaire Administrateur ou l'Investisseur CVC (le cas échéant) que le Pourcentage de Cession dans des conditions tout aussi favorables que celles relatives à la Cession Obligatoire, y compris les garanties accordées par les CHARTERHOUSE Investors à l'Acquéreur. Conformément à la présente sous-section, tout Actionnaire Administrateur ou Investisseur CVC n'exerçant pas ses droits dans un délai de 45 jours à compter de la réception de l'avis écrit d'une Cession Obligatoire sera réputé avoir renoncé à tous ses droits relatifs à la Cession Obligatoire, conformément à la présente sous-section.

Art. 11. Co-cession.

11.1 Si les CHARTERHOUSE Investors (pour les besoins du présent Article 11, les Cessionnaires Obligatoires) propose de transférer 50% ou plus de leurs Actions à toute personne (l'Acheteur) lors d'une transaction simple, tous les autres détenteurs d'Actions (y incluant toute personne qui deviendront actionnaires par l'exercice de leurs droits de souscription ou de conversion) (les Vendeurs Forcés) devront, si tel qu'exigé par la notice envoyée par les Cessionnaires Obligatoires aux Vendeurs Forcés à tout moment avant le transfert proposé ou dans une période de 45 jours après le transfert proposé (la Notice de Cession), le transfert (à une telle date ne pouvant être antérieure à la date du transfert par les Cessionnaires Obligatoires de leurs Actions, telle que spécifiée par les Cessionnaires Obligatoires dans la Notice de Cession ou autre) la même proportion d'Actions devant être transférée par les Cessionnaires Obligatoires ou, lors du choix de chaque Cessionnaires Obligatoires, toutes leurs Actions, à l'Acheteur en termes pas moins favorables que ceux s'appliquant au transfert par tout Cessionnaires Obligatoires compte tenu que:

a) si les termes s'appliquant au transfert par les Cessionnaires Obligatoires prévoient pour le paiement ou le remboursement par l'Acheteur ou tout autre personne des frais immédiats et des dépenses des Cessionnaires Obligatoires encourus en rapport avec le transfert, ce terme sera mis de côté lors de l'établissement du fait que les termes s'appliquant au transfert par les Cessionnaires Obligatoires sont moins favorables que ceux s'appliquant au transfert par les Vendeurs Forcés; et

b) les termes s'appliquant au transfert par les Vendeurs Forcés incluront un engagement de l'Acheteur en faveur du Vendeur Forcé que ni lui ni aucune des personnes lui étant proches, ni aucune personne agissant par contrat ou accord avec chacun d'entre eux n'a dans les six derniers mois acquis des actions de la même classe de tout Vendeurs Forcés ou de toute personne en contact avec eux à des conditions plus favorables que celles s'appliquant aux Vendeurs Forcés (excepté tel que décrit dans le sous-paragraphe (a)) et qu'il n'y a pas d'autres contrats ou accords entre les Cessionnaires Obligatoires et l'Acheteur en relation avec l'acquisition des Actions par l'Acheteur qui n'a pas été rendu public auprès des Vendeurs Forcés.

11.2 Si les Cessionnaires Obligatoires proposent de transférer 50% ou plus de leurs Actions à un tierce partie (l'Offrant) qui se propose d'acquérir les Actions aux conditions que:

a) la contrepartie pour les Actions inclura un élément en nature sous la forme de sécurités à l'Offrant en question; et

b) les conditions de l'offre pour les Actions demandent que les détenteurs d'Actions donnent directement (ou partage directement les frais de tout passif potentiel en découlant) des garanties limitées et raisonnables en rapport avec le Groupe, sous réserve de limitations et sous réserve que l'exposition financière directe ou indirecte découlant de ces garanties soient partagées sur une base de pro-rata parmi tous les détenteurs.

considérant de plus que les conditions de l'offre définies aux paragraphes a) et b) ci-dessus (l'Offre) soient approuvés par écrit par les Administrateurs d'Origine Détenteurs Majoritaires (ou, si l'Administrateur Original ne détient plus aucune Actions, les Administrateurs Senior), ainsi tous les autres Administrateurs Actionnaires (les Administrateurs-Vendeurs Forcés) devront, si c'est requis par la notice des Cessionnaires Obligatoires envoyée au Administrateurs-Vendeurs Forcés à tout moment avant le transfert proposé ou dans les six mois suivant le transfert proposé (une Seconde Notice de Cession), transférer selon les termes de l'Offre (et à cette date ne pouvant être antérieure à la date du transfert par les Cessionnaires Obligatoires de leurs Actions, tel que pouvant être spécifié par les Cessionnaires Obligatoires dans la Seconde Notice de Cession ou tout autre document) la même proportion d'Actions devant être transférée par les Cessionnaires Obligatoires.

Art. 12. Transferts obligatoires - Provisions des partants.

12.1 Pour les besoins de ces Statuts

Date d'Acquisition désignera, en relation avec un Partant, la date à laquelle ce Partant (ou l'Administrateur Actionnaire qui a acquis des Actions sur ses instruction) a acquis en premier lieu des Actions (le cas échéant);

Prix d'Acquisition désigne le prix par Action qu'un Partant (ou l'Administrateur Actionnaires ayant acquis les Actions en son nom) a payé pour acquérir de telles Actions;

Mauvais Partant signifie un Partant dont la cessation du Travail résulte:

- a) d'une démission volontaire par l'Administrateur (excepté pour une bonne cause/licenciement constructif);
- b) de la fin du contrat d'emploi par l'employeur pour une bonne cause (autre que due à l'impossibilité ou l'incapacité ou tout autre raison en dehors du contrôle de l'Administrateur); ou
- c) de la fin du contrat d'emploi par l'employeur dans des circonstances il y a une rupture matérielle de son contrat entre le Partant et les autres Actionnaires

Emploi signifie emploi par une Société du Groupe;

Valeur Juste signifie:

a) le prix que les Evaluateurs ont déterminé comme étant la valeur juste des actions concernées, et en déterminant une telle valeur, les Evaluateurs devront:

- i. prendre en compte les droits et restrictions attachés à ces actions en ce qui concerne le revenu, le capital et le droit de vote mais devront éliminer tout autre droit ou restrictions spéciaux attachés à ces actions;
- ii. ne pas tenir compte du fait que les actions représentent une majorité ou une minorité; et
- iii. si la Société effectue un travail habituel, assumer qu'elle continuera à le faire; ou

b) tout autre prix qui pourrait être décidé entre le Partant le Conseil avec le Consentement de CHARTERHOUSE;

Bon Partant signifie un Partant qui n'est pas un Mauvais Partant;

Partant signifie toute personne qui au moment de l'adoption de ces statuts, ou qui deviendra plus tard, un Employé du Groupe et qui subséquemment cesse d'être un Employé du Groupe (ou qui donne ou reçoit l'information d'une telle cessation);

Date de Départ signifie

- a) lorsqu'il s'agit d'un Partant qui est un Administrateur Original, la date à laquelle il devient un Partant; et
- b) lorsqu'il s'agit de tout Partant qui n'est pas un Administrateur Original, la date à laquelle une note de fin d'emploi en tant qu'Employé du Groupe est donnée au Partant ou la date à laquelle le Partant donne son préavis de démission en tant qu'Employé du Groupe;

Actions du Partant signifie, à la date à laquelle une personne dévient un Partant:

- a) les Actions détenues par le Partant et tout Acheteur Permis et par tout Administrateur-Actionnaire sur son instruction ou dans lesquelles l'un d'entre eux à une part bénéficiaire;
- b) les Actions qui ont été transférées par le Partant ou par tout Administrateur-Actionnaire sur son instruction à tout Acheteur Permis (qu'elles soient ne soient plus encore détenues par l'Acheteur Permis) (les Actions Transférées); et
- c) les Actions qui lui ont été attribuées en rapport avec les Actions Transférées par exercice de droits ou autre;

Evaluateurs signifie

- a) en relation avec un Partant qui est un Administrateur Original, et si exigée par l'Administrateur Original ou les Investisseurs CHARTERHOUSE, une banque indépendante d'investissement ou tout autre évaluateur indépendant tel que décidé par le Conseil et l'Administrateur Original; et
- b) en relation avec tout Partant qui n'est pas un Administrateur Original, le Conseil agissant de bonne foi.

Actions Investies signifie:

- a) si le Partant est un Administrateur Original, toutes les Actions du Partant;
- b) en relation avec un Partant qui est un Administrateur Additionnel:
 - i. aucune des Actions du Partant si la Date de Départ tombe durant la période comprise entre la Date d'Acquisition et la veille du premier anniversaire de la Date d'Acquisition;
 - ii. 50% des Actions du Partant si la Date de Départ tombe durant la période allant jusqu'au premier anniversaire de la Date d'Acquisition
 - iii. 100% des Actions du Partant si la Date de Départ tombe le jour même ou après le second anniversaire de la Date d'Acquisition
- c) concernant un Partant ayant acquis des Actions (ou dont l'Administrateur Actionnaire a acquis des Actions sur son instruction) après le 6 juillet 2007:
 - i. aucune des Actions du Partant si la Date de Départ tombe durant la période courant de la Date d'Acquisition jusqu'à, et à l'exclusion du premier anniversaire de la Date d'Acquisition;
 - ii. un tiers des Actions du Partant si la Date de Départ tombe durant la période courant (et en ce compris) du premier anniversaire de la Date d'Acquisition jusqu'à la veille du second anniversaire de la Date d'Acquisition,
 - iii. deux tiers des Actions du Partant si la Date de Départ tombe durant la période courant (et en ce compris) du second anniversaire de la Date d'Acquisition jusqu'à la veille du troisième anniversaire de la Date d'Acquisition, et
 - iv. 100% des Actions du Partant si la Date de Départ tombe le jour même ou les suivants du troisième anniversaire de la Date d'Acquisition;
- d) s'il y a une Sortie, toutes les Actions du Partant, et

Actions Non Investies signifie toute Actions du Partant qui ne sont pas des Actions Investies

12.2 Lorsqu'une personne devient un Partant si le Conseil, avec l'accord des Investisseurs CHARTERHOUSE, dans les 120 jours qui suivent le décide, chaque personne détenant des Actions du Partant transférera les Actions détenues par lui (ou ceux qui ont fait l'objet d'une décision du Conseil avec le consentement des Investisseurs CHARTERHOUSE) à toute personne (Employée du Groupe ou future Employée du Groupe ou toute personne qui désire transférer ces Actions à des Employés du Groupe) que le Conseil avec l'Accord de CHARTERHOUSE pourrait nommer dans les soixante jours d'une telle résolution.

12.3 Le prix par Actions applicable à tout transfert sous l'article 12.2 sera déterminé comme suit:

a) si le Partant est un Bon Partant, le prix pour ses Actions Investies sera la Valeur Juste et le prix pour ses Actions Non Investies sera le Prix d'Acquisition;

b) si le Partant est un Mauvais Partant, le prix sera le plus bas entre le Prix d'Acquisition et la Valeur Juste; et

c) la Valeur Juste sera calculée à la Date de Départ.

Art. 13. Délégation de pouvoir. A titre de sécurité pour leur obligations résultant des Articles 8 à 13, chaque détenteur d'Actions, par la présente, désigne, de manière irrévocable, conjointement et isolément, la Société ainsi que toute autre personne qui pourra être nommée par CHARTERHOUSE Investors, comme son agent dûment investi des pouvoirs d'exécuter de telles choses en son nom (incluant le parachèvement, l'exécution et la délivrance de documents) tel que l'agent pourra l'exiger ou le demander raisonnablement, afin d'affecter favorablement tout transfert d'Actions détenues par ce détenteur d'Actions:

a) consécutivement à la remise d'une Notification de Cession Obligatoire; ou

b) conformément à l'Article 12.

Art. 14. Obligations. Les obligations émises par la Société sous formes nominative ne peuvent, en aucun cas, être convertibles en obligations au porteur.

Chapitre III. Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée des actionnaires de la société. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente le corps entier des Actionnaires. Elle a les pouvoirs conférés par la Loi ainsi que ces Statuts.

Art. 16. Assemblée générale annuelle des actionnaires - Autres Assemblées générales.

16.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) doit se tenir au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le quatrième vendredi de juin de chaque année à 14.00 heures, ou au plus tard dans les six (6) mois consécutifs à la clôture de l'exercice social.

16.2 Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle devra se tenir le premier jour ouvrable suivant.

16.3 L'Assemblée Générale Annuelle peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

16.4 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 17. Délais de convocation, Quorum, Avis de convocation, Procurations et vote.

17.1 Les Assemblées Générales doivent être convoquées par le Conseil d'Administration ou en cas de circonstances exceptionnelles, par deux administrateurs agissant ensemble.

17.2 Ces derniers sont obligés de la convoquer lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social les en requièrent. Dans ce cas les actionnaires concernés doivent indiquer l'ordre du jour de l'assemblée générale.

17.3 Les convocations peuvent être faites uniquement par lettres recommandées envoyées huit (8) jours avant l'assemblée générale.

17.4 Toute convocation aux assemblées générales doit mentionner l'ordre du jour de celles-ci.

17.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et s'ils déclarent avoir tous été informés de l'ordre du jour de celle-ci, l'assemblée générale peut être tenue sans une convocation préalable.

17.6 Chaque actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale en désignant par écrit, par télécopie, télégramme ou par fax, une autre personne comme mandataire, que celle-ci soit un actionnaire ou non.

17.7 Le Conseil d'Administration peut déterminer tout autre mode de participation à l'Assemblée Générale.

17.8 Chaque Action donne droit à son détenteur à une (1) voix dans tous les cas où les actionnaires ont les droits de voter.

17.9 Sauf disposition contraire dans la Loi ou dans les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée seront prises à la majorité simple des Actionnaires présents et votants, sans aucune exigences de quorum.

17.10 Avant de commencer les délibérations, le président de l'Assemblée Générale élit un secrétaire et les Actionnaires nomment un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

17.11 Les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

17.12 Cependant, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits à utiliser devant un tribunal ou autre part doivent être signés par le président du Conseil d'Administration ou deux actionnaires.

Chapitre IV. Administration de la société

Art. 18. Administration de la société.

18.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 7 (sept) administrateurs, lesquels ne sont pas nécessairement actionnaires de la Société. Le Conseil d'Administration est composé de 3 (trois) personnes nommées CHARTERHOUSE Directors, une personne nommée CVC Director, 2 (deux) administrateurs nommés Manager Di-

rector et 1 (une) personne nommée Résident Director. Pour les besoins des présents Statuts, les CHARTERHOUSE Directors, CVC Director, Manager Director et Résident Director sont désignés collectivement comme étant les administrateurs ou les membres du Conseil.

18.2 Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner une personne physique en tant que représentant permanent qui la représentera comme membre du Conseil, conformément à l'article 51bis de la Loi.

18.3 Le(s) administrateur(s) doivent être élus par l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale doit également déterminer le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

Art. 19. Réunion du Conseil d'administration.

19.1 Le Président sera nommé par le Conseil d'Administration parmi les personnes nommées par les Administrateurs CHARTERHOUSE.

19.2 Le Président présidera toute Assemblée Générale et toute réunion du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration, le cas échéant, nommera un autre Administrateur CHARTERHOUSE comme président pro tempore par un vote à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés par procuration à la réunion concernée.

19.3 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent être valablement convoquées par le Président ou par tout Administrateur CHARTERHOUSE. Une convocation sera envoyée au minimum 5 Jours Ouvrables avant chaque réunion du Conseil d'Administration, et un ordre du jour ainsi qu'un exemplaire de tout document de support concerné sera envoyé aux administrateurs au plus tard 3 Jours Ouvrables avant la date de la réunion du Conseil d'Administration.

19.4 Les réunions sont tenues aux lieux, jour et heure spécifiés dans la convocation. Les réunions seront tenues, en règle générale, dans la ville de Luxembourg.

19.5 La réunion sera valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

19.6 Il peut être renoncé à toute formalité de convocation en vertu d'un consentement par écrit de chaque administrateur envoyé par courrier, télécopie, télégramme, télex ou e mail. Aucune convocation supplémentaire n'est requise pour les réunions tenues aux lieux et dates spécifiés dans un document annexe préalablement approuvé par une résolution du Conseil d'Administration.

19.7 Tout administrateur peut se faire représenter au Conseil d'Administration en désignant par écrit, envoyé par courrier, par télécopie, par télégramme ou par e mail, un autre administrateur comme son mandataire.

19.8 Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration peuvent être identifiés, et à condition que toute personne participant à la réunion du Conseil d'Administration puisse communiquer avec les autres participants. La participation à une réunion du Conseil d'Administration par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion, qui sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

19.9 Le quorum à une réunion du Conseil d'Administration est de 4 (quatre) Administrateurs présents ou représentés à la réunion, dont au moins l'un (1) des administrateurs doit être un Administrateur CHARTERHOUSE et l'un (1) des administrateurs doit être un Administrateur Résident. Les décisions du Conseil d'Administration seront consignées dans un procès-verbal rédigé en anglais qui sera signé par le Président ou par deux autres administrateurs avant d'être circulé à chaque administrateur avec les documents nécessaires à la prochaine réunion.

19.10 Aux réunions du Conseil d'Administration et en vue de l'adoption des résolutions du Conseil à une réunion du Conseil, chaque Administrateur dispose d'une seule voix. Toutes les résolutions du Conseil requièrent l'approbation de la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le Président (ou le président pro tempore, selon le cas, conformément à l'Article 19.2) disposera d'une seconde voix qui sera prépondérante.

19.11 Toutes les résolutions signées par l'ensemble des administrateurs seront valables et contraignantes de la même manière que si elles avaient été prises lors d'une assemblée dûment convoquée et tenue. Les signatures des administrateurs peuvent figurer sur un seul et même document ou sur des exemplaires multiples d'une même résolution, et peuvent être envoyées par courrier, télécopie, copie PDF, e mail ou tout autre moyen de communication similaire. Une réunion ainsi tenue et les résolutions ainsi adoptées seront réputées avoir eu lieu à Luxembourg.

Art. 20. Procès-verbaux de réunions du Conseil d'Administration et des résolutions de l'administrateur unique.

20.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président ou par tout Administrateur ayant présidé la réunion.

20.2 Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président.

Art. 21. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 22. Délégation de pouvoirs.

22.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

22.2 Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du Conseil d'Administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du Conseil d'Administration d'une telle entité.

22.3 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 23. Signatures autorisées. La Société est engagée, en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur CHARTERHOUSE et de l'Administrateur Résident ou par la seule signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 24. Conflit d'intérêts.

24.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

24.2 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de son intérêt personnel et contraire et il ne participera pas aux délibérations et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; un rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale.

24.3 Le paragraphe qui précède ne s'applique pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 25. Indemnisation.

25.1 La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

25.2 En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

Chapitre V. Secrétaire

Art. 26. Secrétaire.

26.1 Un secrétaire peut être nommé par un procès-verbal du Conseil d'Administration (le Secrétaire).

26.2 Le Secrétaire, qui peut ou pas être un administrateur, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du conseil d'administration et, dans la mesure du possible, des assemblées générales des actionnaires et de conserver les pièces et les minutes du conseil d'administration et, dans la mesure du possible, des assemblées générales des actionnaires dans un livre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du conseil d'administration (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il ait la responsabilité des tâches qu'il aura ainsi déléguées.

26.3 Le Secrétaire aura le pouvoir d'émettre, pour le compte de la société (i) des certificats de toute nature, y compris des certificats ad hoc portant sur des points précis et résolutions adoptés par le conseil d'administration, et (ii) des extraits de toute nature, y compris des extraits des résolutions adoptées par le conseil d'administration. Ces certificats et extraits pourront être produits en justice, ou, d'une manière générale, à l'égard de tout tiers et être utilisés comme documents officiels.

Chapitre VI. Audit

Art. 27. Commissaire(s) aux comptes- Réviseur(s) d'entreprise. Selon l'article 200 de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales, la Société doit nommer un commissaire aux comptes seulement quand elle atteint le nombre de 25 actionnaires. Si la Société vient à remplir les conditions énoncées par l'article 256 de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale sera sous l'obligation légale de nommer des réviseurs d'entreprises.

Chapitre VI. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 28. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 29. Comptes annuels.

29.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales.

29.2 Au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire, le Conseil d'Administration soumettra le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la loi, à l'examen du/des commissaire(s) aux comptes ou du/des réviseur(s) d'entreprises externe, qui rédigera sur cette base de leur rapport de révision.

29.3 Au moins 15 (quinze) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle, le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du/des commissaire(s) aux comptes ou du/des réviseur(s) d'entreprises externe, ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, seront déposés au siège social de la Société. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

Art. 30. Affectation des bénéfices.

30.1 Sur les bénéfices nets annuels de la Société, 5% (cinq pour cent) seront affectés à la réserve exigée par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que cette réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital de la Société tel qu'il est indiqué ou augmenté ou réduit le cas échéant suivant les dispositions de l'Article 5 ci-dessus mais, elle redeviendra obligatoire si cette réserve passe en dessous du seuil de 10% susmentionné.

30.2 Sous réserve de l'Article 30.4 ci-dessous, l'Assemblée Générale déterminera de quelle manière le reste des bénéfices nets annuels seront affectés et, elle peut décider de verser des dividendes le cas échéant, de la manière qui, à sa seule discrétion, est la plus en adéquation avec l'objet et la politique de la société et toujours dans les limites de la Loi.

30.3 Les dividendes peuvent être payés en Euros ou dans toute autre devise choisie par le Conseil et, ils peuvent être payés à l'endroit et au moment que le Conseil déterminera le cas échéant.

30.4 Sauf accord contraire de l'Assemblée Générale, la Société ne payera pas de dividendes eu égard aux Classes d'Actions F à J tant que toutes les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D et les Actions de Classe E n'auront pas reçu l'intégralité de leur Montant Privilégié par Classe par le biais de dividendes conformément à l'Article 30.6 ou lors d'un rachat conformément aux Articles 7.2 à 7.7.

30.5 Sous réserve de l'Article 30.4, les Actionnaires peuvent décider de payer des dividendes intermédiaires suivant les conditions et dans les limites prévues par la loi.

30.6 Le bénéfice net proportionnel déterminé conformément aux dispositions du présent Article, à répartir sur les Actions (le Bénéfice des Actions) sera affecté de la manière suivante:

i. premièrement, en payant aux détenteurs des Actions de Classe A une somme égale à: (a) au Montant Privilégié par Classe dû eu égard aux Actions de Classe A; moins (b) tous montants déjà payés aux détenteurs des Actions de Classe A eu égard aux dividendes précédents;

ii. deuxièmement, en payant aux détenteurs des Actions de Classe B une somme égale à: (a) au Montant Privilégié par Classe dû eu égard aux Actions de Classe B; moins (b) tous montants déjà payés aux détenteurs des Actions de Classe B eu égard aux dividendes précédents;

iii. troisièmement, en payant aux détenteurs des Actions de Classe C une somme égale: (a) au Montant Privilégié par Classe dû eu égard aux Actions de Classe C; moins (b) tous montants déjà payés aux détenteurs des Actions de Classe C eu égard aux dividendes précédents;

iv. quatrièmement, en payant aux détenteurs des Actions de Classe D une somme égale à: (a) au Montant Privilégié par Classe dû eu égard aux Actions de Classe D; moins (b) tous montants déjà payés aux détenteurs des Actions de Classe D eu égard aux dividendes précédents;

v. cinquièmement, en payant aux détenteurs des Actions de Classe E une somme égale à: (a) au Montant Privilégié par Classe dû eu égard aux Actions de Classe E; moins (b) tous montants déjà payés aux détenteurs des Actions de Classe E eu égard aux dividendes précédents;

vi. sixièmement, en payant 0,25% de la valeur nominale des autres Classes d'Actions, à l'exception des Classes d'Actions A à E et à l'exception de la Dernière Classe d'Actions, ce paiement étant réparti de manière égale entre toutes ces Classes d'Actions; et

vii. septièmement, en payant tous Bénéfices des Actions restants à la Dernière Classe d'Actions.

30.7 Toutes les sommes à allouer aux termes de l'Article 30.6 seront réparties entre chaque détenteur d'une Classe d'Actions spécifique proportionnellement au nombre d'actions que détient cet actionnaire dans cette Classe d'Actions.

30.8 La Dernière Classe d'Actions sera la Classe d'Actions F. Dans la mesure où il n'y a pas d'Actions de Classe F, la Dernière Classe d'Actions sera la Classe d'Actions G. Dans la mesure où il n'y a pas d'Actions de Classe G, la Dernière Classe d'Actions sera la Classe d'Actions H. Dans la mesure où il n'y a pas d'Actions de Classe H, la Dernière Classe

d'Actions sera la Classe d'Actions I. Dans la mesure où il n'y a pas d'Actions de Classe I, la Dernière Classe d'Actions sera la Classe d'Actions J.

Chapitre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 31. Dissolution - Liquidation.

31.1 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 17 ci-dessus. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

31.2 Sur les revenus du capital, l'actif de la Société pouvant être distribué sera appliqué:

a) premièrement, pour le rachat et l'annulation des Actions de Catégorie A, des Actions de Catégorie B, des Actions de Catégorie C, des Actions de Catégorie D et des Actions de Catégorie E (par ordre alphabétique (en commençant par les Actions de Catégorie A) conformément aux dispositions des Articles 7.2 à 7.7; et

b) deuxièmement, en payant le solde (le cas échéant) aux Détenteurs d'Actions encore en circulation de Catégorie F, Catégorie G, Catégorie H, Catégorie I et Catégorie J et, toutes ces Actions occuperont le même rang les unes par rapport aux autres eu égard au produit de la liquidation, le cas échéant.

Chapitre VIII. Droit applicable

Art. 32. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales.»

Neuvième résolution

L'Assemblée prend acte de la démission de HALSEY S.à .r.l. et de CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED de la fonction d'Administrateur de la Société avec effet au 17 mai 2007 et décide de leur donner décharge (quitus) de leurs fonctions d'Administrateur durant la période allant de la date de la prise d'effet de leur mandat à la date d'aujourd'hui.

Dixième résolution

L'Assemblée décide que le Conseil d'Administration sera composé dorénavant de sept personnes et que les personnes suivantes seront nommées en tant qu'Administrateurs de la Société pour mandat qui se terminera à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui doit se tenir en 2008:

- Stuart Douglas Simpson, private equity executive, demeurant au 2, Wadham Gardens, London NW3 3DP
- Christian Bernhard Fehling, private equity executive, demeurant au 15, Talbot Road, Flat 3, London W2 5JE;
- Arthur Mornington, private equity executive, demeurant au Apsley House, Piccadilly, London W1J 7NT
- Marc Strobel, private equity executive
- Walter Schmidt, Administrateur de Société, and
- Christian Leu, Administrateur de Société,

L'Assemblée confirme le mandat de M. Christophe Gammal en tant que Président de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. Farana, L. Vauchez, B. Gérardin, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 18 mai 2007. REM/2007/1140. — Reçu 247.719,85 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007129911/5770/1946.

(070150369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2007.

Henderson Asia-Pacific Indirect Property Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 130.873.

—
Extrait de la résolution de l'actionnaire unique du 21 août 2007

Il résulte de la résolution de l'actionnaire unique du 21 août 2007 que Monsieur Michael Sales, résidant à 42 Beacon Way, WD3 7PE Herts, Grande-Bretagne a été remplacé dans ses fonctions de gérant de la société par Monsieur David Hemmings, résidant à 4 Broadgate, Londres, EC2M 2DA, Grande-Bretagne, avec effet au 15 août 2007.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour HENDERSON ASIA-PACIFIC INDIRECT PROPERTY FUND MANAGEMENT S.à. r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007129411/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08794. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070149580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.

C.L.I.P., Compagnie Luxembourgeoise d'Investissement et de Participation, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 41.838.

—
Le bilan de clôture au 16 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour les liquidateurs

Signature

Référence de publication: 2007128795/535/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08652. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Fintad International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 39.700.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signatures

Le Gérant

Référence de publication: 2007128798/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08654. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Tadfin Participations S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 53.924.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Gérant
Signatures

Référence de publication: 2007128799/535/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08656. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Naturmaat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 50.843.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128849/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07989. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Patricia International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 34.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128851/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08906. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

ProLogis Germany XIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.434.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP, Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007128889/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04538. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

StarPlus Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 72.359.

Die Bilanz zum 31. Mai 2007 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Mai 2007 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg hinterlegt.

Luxemburg, 9. Oktober 2007.

Für StarPlus SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

V. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2007124366/1239/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04615. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Translogistics S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 106.869.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 octobre 2007.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

Référence de publication: 2007124400/2724/13.

(070142722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Sorti S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.274.

Constituée par-devant M^e Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 25 mai 2000, acte publié au Mémorial C n^o 741 du 10 octobre 2000, modification des statuts par-devant le même notaire en date du 28 mars 2001, acte publié au Mémorial C n^o 1108 du 5 décembre 2001, modification des statuts par-devant le même notaire en date du 25 septembre 2003, acte publié au Mémorial C n^o 1245 du 25 novembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SORTI S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128943/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08162. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Sirej A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 71.262.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2005 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2005 déposé le 30 août 2006 n^o L060091859.05) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128765/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Stargate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 77.017.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les annexes y annexées ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128767/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07311. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

World Holding Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 19.844.

Le bilan au 31 décembre 2006 et documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128768/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07316. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

B.C.F. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 30.027.

Le bilan au 31 décembre 2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Référence de publication: 2007128963/800/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08883. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

LBREP III Dame LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 77.200.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 129.546.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007128863/242/13.

(070148766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Haig Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 108.400,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 129.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007128865/242/13.

(070149047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FFH Financial Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 61.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128857/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08910. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Capital Venture Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.614.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 mai 2006,
acte publié au Mémorial C n° 1467 du 31 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAPITAL VENTURE FINANCE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128914/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08185. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

HEDF Isola S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 114.172.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007128890/5770/12.

(070148747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Coiffure Casting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 57.884.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128900/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02386. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Venezuela Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 75.780.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007128949/3434/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08530. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Shintaka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 75.940.

Constituée par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 2000, acte publié au Mémorial C n^o 677 du 20 septembre 2000, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 11 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n^o 67 du 23 janvier 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SHINTAKA S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128927/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08216. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Caribe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 75.749.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007128948/788/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08927. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FFTW Funds Selection II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 77.282.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128960/801/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2007, réf. LSO-CJ09032. - Reçu 54 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Geslo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 60.379.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 24 octobre 2007

Le conseil d'administration décide de nommer au poste d'administrateur délégué de la société, pouvant représenter et engager, dans le cadre de la gestion journalière de la Société, par sa seule et unique signature, Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, pour une période débutant ce 24 octobre 2007 et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle devant approuver les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2012.

Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GESLO INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007128997/3258/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

ProLogis France III Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 69.526.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007128965/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04506. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

ProLogis ITALY XXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 105.922.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007128966/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04504. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

ProLogis ITALY XXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.927.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007128967/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04500. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

**Novapharm S.A., Société Anonyme,
(anc. Novapharm One S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.859.

Constituée par acte de scission par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2006, acte publié au Mémorial C n^o 794 du 5 mai 2007, et modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 avril 2007, acte publié au Mémorial C n^o 1492 du 18 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVAPHARM S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128936/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08247. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

**Pharmadon S.A., Société Anonyme,
(anc. Novapharm Three S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.857.

Constituée par acte de scission par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2006, acte publié au Mémorial C n^o 794 du 5 mai 2007, et modifiée pour la dernière fois par-devant M

^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 avril 2007, acte publié au Mémorial C n ° 1480 du 18 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PHARMADON S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128937/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08252. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

**Biosfar S.A., Société Anonyme,
(anc. Novapharm Two S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.858.

Constituée par acte de scission par-devant M ^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2006, acte publié au Mémorial C n ° 794 du 5 mai 2007, et modifiée pour la dernière fois par-devant M ^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 avril 2007, acte publié au Mémorial C n ° 1485 du 18 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BIOSFAR S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128938/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08242. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

General Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.379.

Constituée suivant acte reçu par M ^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 août 2005, acte publié au Mémorial C n ° 1436 du 22 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENERAL CAPITAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007128939/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08154. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Pluspetrol Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.945.

Constituée par-devant M ^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n ° 409 du 5 juin 2001, modifiée pour la dernière fois par-devant M ^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n ° 606 du 4 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLUSPETROL CAPITAL S.à.r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007128940/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08157. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Pluspetrol Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.945.

Constituée par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n^o 409 du 5 juin 2001, modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n^o 606 du 4 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLUSPETROL CAPITAL S.à.r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007128941/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08158. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

M.R.I. Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 50.286.

Monsieur Jean Hamilius, demeurant à Luxembourg, a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 1998.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Pour avis
Signature

Référence de publication: 2007129014/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06701. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

COSTAL International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.729.

Constituée par-devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 juillet 2004, acte publié au Mémorial C n^o 920 du 15 septembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *COSTAL INTERNATIONAL S.A.*
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007128933/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08266. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Marul Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 50.702.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 mars 1995, acte publié au Mémorial C numéro 326 du 18 juillet 1995. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé le 13 décembre 2001, publié par extrait au Mémorial C numéro 788 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *MARUL HOLDING S.A.*
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007128935/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08272. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070148356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

UBS (Lux) Money Market Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 86.004.

Résolution circulaire du 23 août 2007

- Mandat non renouvelé avec effet au 12 septembre 2007:
- M. Andreas Jacobs, Bärenplatz 8, CH-3011 Bern, Suisse.
- Est élu au conseil d'administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2008 avec effet au 13 septembre 2007:
- M. Thomas Rose, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2007.

Pour *UBS (LUX) MONEY MARKET SICAV*
UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
A. Trappendreher / C. Nilles
Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2007129429/1360/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02883. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070149773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Elkin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 94.816.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELKIN HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007128578/783/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08941. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070147747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2007.

MJ Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 4, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 99.369.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007128789/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02383. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070148423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Excelsia 9 Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.654.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49272 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007129282/211/11.

(070149482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Opus Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.778.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49216 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007129287/211/11.

(070149298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.

DHC Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.613.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 47179 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007129284/211/11.

(070149480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2007.
